SAOME
Santé Addictions Outre-Mer

SAOME, Réseau Régional d'Addictologie

Santé Addiction Outre-Mer

SYNTHESE D'ACTIVITE 2021

SAOME
Santé Addictions Outre-Mer

SOMMAIRE

PREAMBULE 3

METHODE RETENUE 4
SAOME, une association, un réseau 5
SAOME un réseau, des missions 6
SAOME mutualise 9
SAOME, une gouvernance 10
SAOME, une équipe 12
Le Conseil scientifique de SAOME 16
Les travaux de protection des données 19
Marketing Social & Communication 23

I. APPUI EN PREVENTION 27
1.1. INTERVENTION PRECOCE 28
1.2. ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES 33
1.3. FONDS ADDICTIONS (Appui) 37
1.4. DISPOSITIFS INNOVANTS 39
1.5. EXPERIMENTATION SEVRAGE TABAGIQUE EN MILIEU CARCERAL 42
1.6. #MOIS SANS TABAC - La Réunion 44

II. RESEAU DE SANTE 48
2.1. OFFRE DE SOINS ADDICTOLOGIE 49
2.2. MONTEE EN COMPETENCES DES ACTEURS 52
2.3. ADDICTIONS & SANTE MENTALE 61
2.4. ADDICTION & JUSTICE 66
2.5. REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES 68
2.6. APPUI COORDINATION DE PARCOURS (PTA) 71
2.7. APPUI AUX COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE 74

III. OBSERVATION DES ADDICTION - TREND SINTES 79

V. OCEAN INDIEN 82
4.1. ANIMATION D'UNE DYNAMIQUE « USAGES ET ADDICTIONS » 83
4.2. #MOIS SANS TABAC – MAYOTTE 86

CONCLUSIONS POUR 2021 89

PREAMBULE

La convention entre l'ARS et le Réseau d'addictologie SAOME s'inscrit d'une part dans le cadre des orientations régionales du PRS2 et du P2RT, ainsi que de la plateforme territoriale d'appui à la coordination des parcours de patients en situation complexe.

Il résulte également de l'évaluation externe dont les recommandations ont été intégrées dans les orientations stratégiques du réseau SAOME.

Il s'agit, d'une part, d'apporter **un appui à la mise en œuvre de la politique régionale de prévention des conduites addictives** dont les orientations sont définies dans le PRS2.

A ce titre, les missions exercées par SAOME consistent à :

- Participer à la dynamique territoriale et être en appui à la mise en œuvre des orientations régionales dans le champ des addictions ;
- Améliorer la qualité des interventions et des pratiques en prévention des conduites addictives ;
- Renforcer l'information de la population et des acteurs de santé dans le champ des addictions.

Dans le cadre des orientations nationales et régionales en matière de lutte contre le tabac, il est confié à SAOME **une mission spécifique d'appui au dispositif régional mis en place par l'ARS OI sur le territoire de La Réunion**.

Les missions de SAOME en matière de prévention doivent respecter les principes fondamentaux de promotion de la santé. Les activités menées doivent nécessairement :

- S'inscrire dans une logique intersectorielle et s'adresser aux acteurs évoluant dans différents secteurs (santé, social, éducation, économie, environnement, …) afin de faciliter l'action sur les déterminants de la santé ;
- Contribuer à la réduction des inégalités territoriales de santé ;
- Être réalisées en complémentarité et en cohérence avec les actions des structures intervenant sur le territoire.

Les objectifs de la convention visent, d'autre part, à **apporter aux professionnels de santé un appui permettant d'améliorer la prise en charge des patients dans le champ de l'addictologie en interaction avec la santé mentale**. Il s'agit, notamment, d'améliorer le dépistage précoce, la prévention, de participer au changement des pratiques des professionnels de santé et d'agir sur le décloisonnement des acteurs du secteur sanitaire, ambulatoire et médico-social dans une logique de parcours de santé.

METHODE RETENUE

Le présent rapport d'activité rassemble les synthèses d'activité et s'articule comme suit :

- **Des éléments de présentation contextuels et transversaux,**
- **Une synthèse d'activité de la cellule d'appui en prévention,**

  Orientation n°1 : Contribuer au développement et à la mise en œuvre de la politique de prévention des pratiques addictives.
- **Une synthèse d'activité du réseau de santé,**

  Orientation n°2 : Améliorer le suivi par les professionnels de santé des patients dans le champ de l'addictologie et de ses interactions avec la santé mentale.

  Orientation n°3 : Venir appui à la coordination des parcours complexes dans le cadre de la Plateforme Territoriale d'Appui.

  Orientation n°4 : Améliorer dans le cadre de la PTA l'approche territoriale dans une logique de parcours de l'équipe de soins primaire (ESP) et de communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).
- **Une synthèse d'activité des autres activités (hors financement ARS),**
- **La conclusion du rapport : forces, difficultés, perspectives globales.**

En suivant l'ordre des objectifs opérationnels fixés au contrat, et pour chaque action, sont rappelés, à chaque fois que cela s'y prête :

- **Le contexte (politiques publiques et prévalence),**
- **L'historique,**
- **Les définitions,**
- **Les objectifs,**
- **Les processus choisis,**
- **Les indicateurs auto-déterminés,**
- **Les résultats obtenus dans l'année concernée,**
- **Les conclusions (SWOT),**
- **Les perspectives en année n+1.**

Nota : pour chaque action, le bilan complet peut être adressé sur demande à la direction de SAOME : contact@saome.fr

SAOME, une association, un réseau

En 2021, SAOME, association loi 1901, a 20 ans.

Une histoire ponctuée de réussites et de remises en question, d'arrivées et de départs, d'adaptation aux politiques publiques, de croissances courageuses et de crises douloureuses.

2001 / 2013 : Un premier pan d'histoire, au croisement de la périnatalité et de l'addictologie, avec la mission de faire connaître les risques de l'alcoolisation fœtale et de proposer un accompagnement vers le soin pour celles qui en manifestaient le besoin ; nous étions alors REUNISAF, 1er réseau de santé de France dédié à la problématique « alcool et grossesse » puis « femme et alcool ».

2013 / 2021 : Remodelée, rebaptisée, recomposée, réorientée, SAOME bénéficie de l'expérience du bel âge mais de la jeunesse de ses missions revisitées !

En 2018, par choix de son Conseil d'administration, SAOME a stoppé ses activités d'effecteur de prévention ; il s'agit, depuis, de se positionner uniquement sur les missions d'appui, de ressources, de coordination…au bénéfice des acteurs de terrain.

Le 1er CPOM (2013 /2017) nous a permis d'installer de nouveaux fonctionnements, former les équipes, interroger les bénéficiaires et communiquer sur nos nouveaux métiers.

Un 2e CPOM (2018 / 2020) a inscrit SAOME :

- en tant que composante de la Plateforme Territoriale d'Appui pour la coordination de parcours d'une part,
- comme interlocuteur des opérateurs de soins et de prévention, contribuant à l'interconnaissance et à la montée en compétences, d'autre part.

Nos **défis** consistent :

- A organiser l'adéquation entre le cadre institué par le législateur et les attentes des professionnels sur le terrain,
- A fédérer autant d'acteurs aux préoccupations, visions et rôles différents, parfois antinomiques… dans une sphère professionnelle où le jugement est rapide et la contribution recherchée,
- Diffuser des savoirs sur l'addictologie et faire évoluer les regards et représentations sur les usagers et leurs pratiques.

Pour cela, le Conseil d'administration et les équipes sont attachés à **4 principes,** posés collégialement, depuis 2014 :

Complémentarité
Croiser les regards et construire...
Tous ensemble !

Professionnalisme
Apporter un service pertinent et de qualité basé sur des compétences solides et des méthodes fiables.

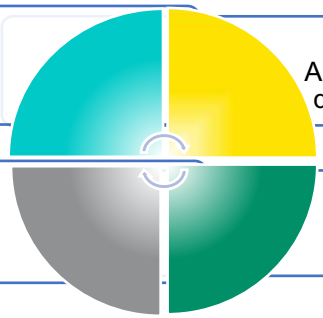

Respect
Prendre en compte la singularité, les aptitudes et la liberté de chacun.

Engagement
Promouvoir l'addictologie dans des stratégies partagées.

SAOME
Santé Addictions Outre-Mer

SAOME, un réseau, des missions

Les missions de SAOME

Réseau de santé en addictologie

- Orientation/information des professionnels sur les ressources du territoire
- Appui à la coordination des parcours complexes (PTA)
- Soutien aux pratiques

Cellule d'appui à la prévention des conduites addictives

- Dispositifs innovants et programmes validés : veille, expérimentation, évaluation, transfert…
- Information de la population et des professionnels
- Déclinaison de programmes nationaux de marketing social (MOIST…)
- Appui dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme régional de lutte contre le tabac

Animation territoriale et régionale

- Feuille de route MILDECA
- Animation Collectif addictologie océan Indien
- Journées d'échanges (océan Indien)
- Dynamique interdépartementale Réunion / Mayotte

Décloisonnement des acteurs
Promotion de l'addictologie
Appui aux décideurs

Promotion de la santé - prévention
Soin
Politiques publiques
Social
Education – formation
Justice
Application de la loi

SAOME
Santé Addictions Outre-Mer

Le réseau régional de santé, concrètement

SAOME
Santé Addictions Outre-Mer

*CTSM : Communauté territoriale de Santé Mentale

La cellule d'appui à la prévention des conduites addictives, concrètement

L'animation territoriale et régionale, concrètement

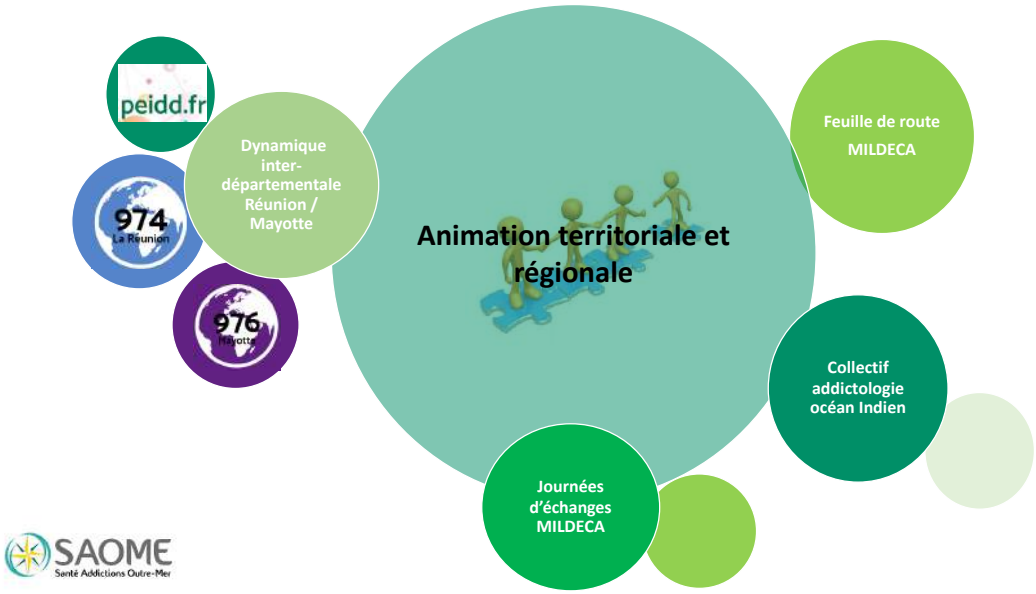

Les commanditaires de SAOME

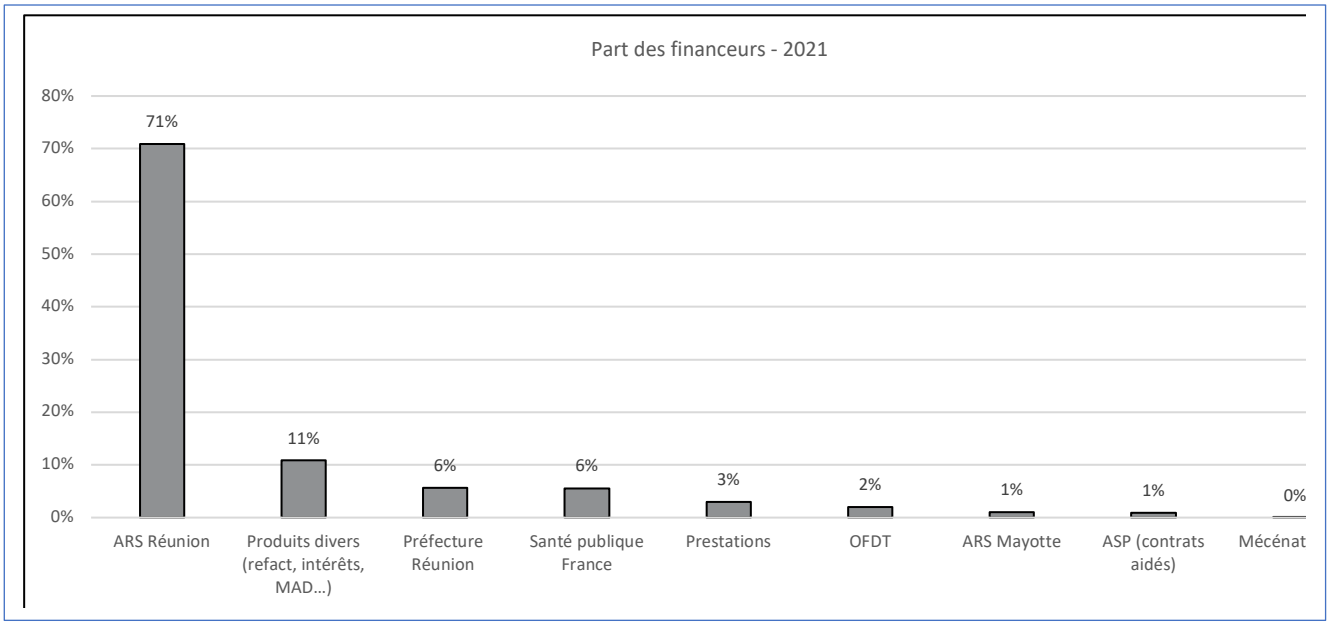

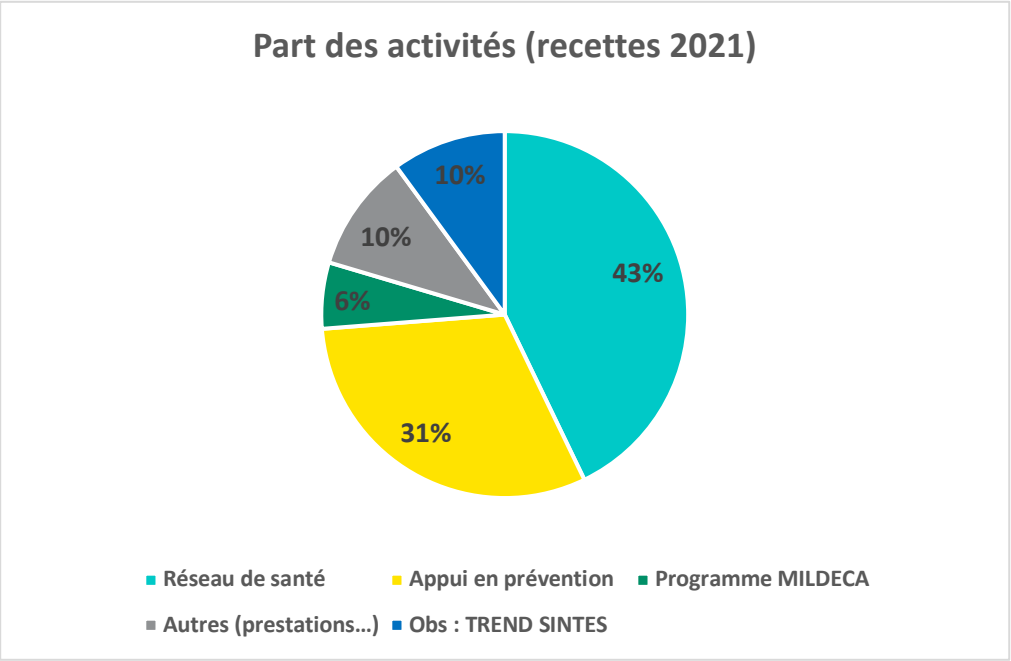

SAOME mutualise

Avec le réseau REPERE :

Depuis 2018, SAOME est installé à l'Étang-salé, mutualisant ses locaux avec l'association REPERE, ce qui permet des économies d'échelle sur les dépenses de fonctionnement.

Du personnel est également mutualisé, notamment les fonctions supports.

Depuis 2020, **la mutualisation s'est élargie à l'échelle de la PTA … et au-delà :**

Les mises à disposition en 2021 :

- Administrateur systèmes et réseaux : 0,38 ETP pour Oiis Appui
  0,16 ETP pour REPERE
- Assistante RH 0,5 ETP pour Oiis Appui
- Assistante administrative 0,5 ETP pour Oiis Appui

Les prestations au bénéfice de partenaires en 2021 :

- Conseil communication 98 h pour Oiis Appui
- DPO : 555 h pour Tip@santé, REUCARE, OIIS, RP974

Les espaces :

Mise à disposition gracieuse de salles aux partenaires (permise du fait du télétravail imposé par la crise sanitaire) : bureaux, salle de réunion.

Négociation d'accès au parking du N°110 pour les visiteurs.

Liens avec le propriétaire pour la construction d'un nouveau bâtiment dans la cour pour accueillir l'antenne sud du futur DAC + salle de réunion supplémentaire.

La loi « Ma santé 2022 » prévoit la fusion des dispositifs d'appui à l'horizon 2022 : en 2021, les travaux préfigurateurs s'intensifient (voir synthèse 2021).

SAOME, une gouvernance

« Le choix d'intégrer dans la gouvernance l'ensemble des structures de l'accompagnement et du soin en addictologie et la santé mentale de La Réunion contribue à mettre en place un véritable travail collaboratif à l'échelle de la région. » Efect & Itinere Conseil[1]

Son organe dirigeant

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 19 membres au maximum répartis dans 2 collèges :

COLLEGE I : 13 Membres permanents de droit

Membres	Représentants
Centre Hospitalier Universitaire	Dr. Jean-François FERRE (*Trésorier*)
Groupement Hospitalier Est Réunion	Mme Sabrina WADEL
Centre Hospitalier Gabriel Martin	Dr. Leila AMOR
Clinique Robert Debré	Dr. Marilyne LEBRUN
Réseau Oté	Dr Fabrice SAMAIN
Association Addictions FRance	Mme Odile LECOCQ
Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion	M. Christian ABONNEL (*Secrétaire adjoint*)
Groupe Les Flamboyants	Dr. Gérard D'ABBADIE
URPS Médecins / URML OI	Dr Elodie HUOT
URPS Pharmaciens	M. Boubker EL BEGHDADI
URPS Infirmiers	Mme Elise GAGNET
Fondation Père Favron	M. David GUIBERT
Fédération Régionale d'Addictologie de La Réunion	Dr David METE

COLLEGE II : Associations de patients, autres partenaires

Pharmacien	M. Éric CADET
Orthophoniste	M. Stéphane HARRIBEY (*Secrétaire*)
Médecin généraliste	Dr. Rémi FOUBERT (*Vice-président*)
Médecin généraliste	Dr Gaëtan DUGROSPREZ
Médecin généraliste	Dr. Patrice HEMERY (*Président*)
Coordinatrice (Ile Maurice)	Mme Joelle RABOT-HONORE
Médecin Psychiatre (Ile Maurice)	Dr Poonam KANGLOO BISSESSUR

A noter : 8 professionnels libéraux siègent au Conseil d'administration de SAOME

<u>L'implication des administrateurs en 2021</u> :

Les instances : 5 Bureaux, 4 CA, 1 AG (taux participation des administrateurs 50%).

[1] *Extraits conclusions évaluation externe 2013 / 2016*

Au sujet de l'implication de la gouvernance de SAOME dans le projet d'évolution de l'association :

Un noyau actif d'administrateurs s'est impliqué dans la rédaction de ce que l'on peut considérer comme le cahier des charges d'un Centre de Ressources et d'Expertise articulé avec le Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes (DAC).

Voici toutes les occasions où ce sujet a été travaillé en 2021 (les administrateurs absents recevaient systématiquement les comptes rendus ou les procès-verbaux des séances.)

- 5 séances de travail Direction / administrateurs (31 participations) :
  En 2021 : 24/03, 07/04, 10/05, 24/08, 27/08
- (Instances) : 4 Conseils d'administration et 1 Assemblée générale
  2021 : 16/02, 20/05, 02/06, 10/06, 19/08
- 2 séances sur la gouvernance du DAC avec le consultant Alcimed :
  2021 : 16/02, 26/03

SAOME, une équipe

L'activité du réseau repose sur une équipe composée de :

- **Une cellule d'appui en prévention**
- **Une cellule d'appui à la coordination des parcours**
- **Une activité d'observation nouvelle en 2021**
- **Un conseil scientifique composé d'experts**
- **Des professions supports, administratives et logistiques**

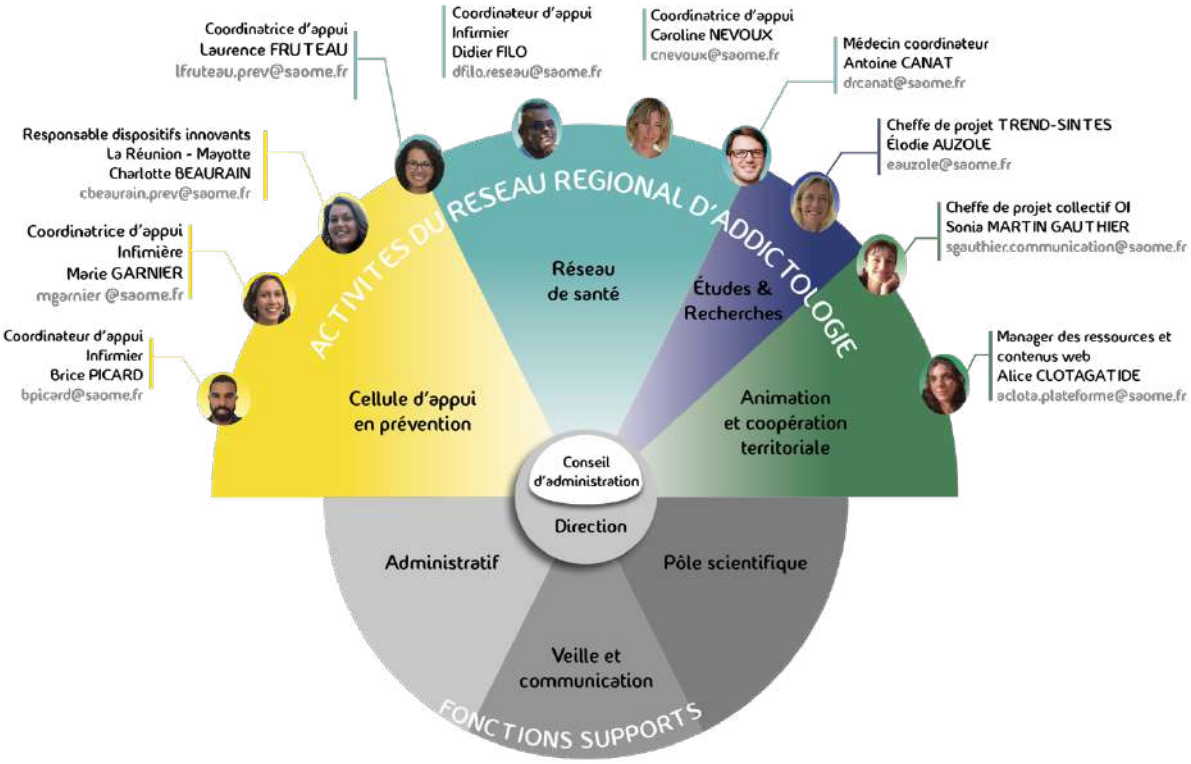

<u>Quelques chiffres de 2021</u> :

17 salariés (pour 15 ETP au 31/12/21)

3 entrées, 3 départs

1 congé maternité / parental

Présence d'un médecin coordinateur addictologue pendant 8 mois avant départ pour la métropole

L'outillage du personnel en 2021

La montée en compétence du personnel :

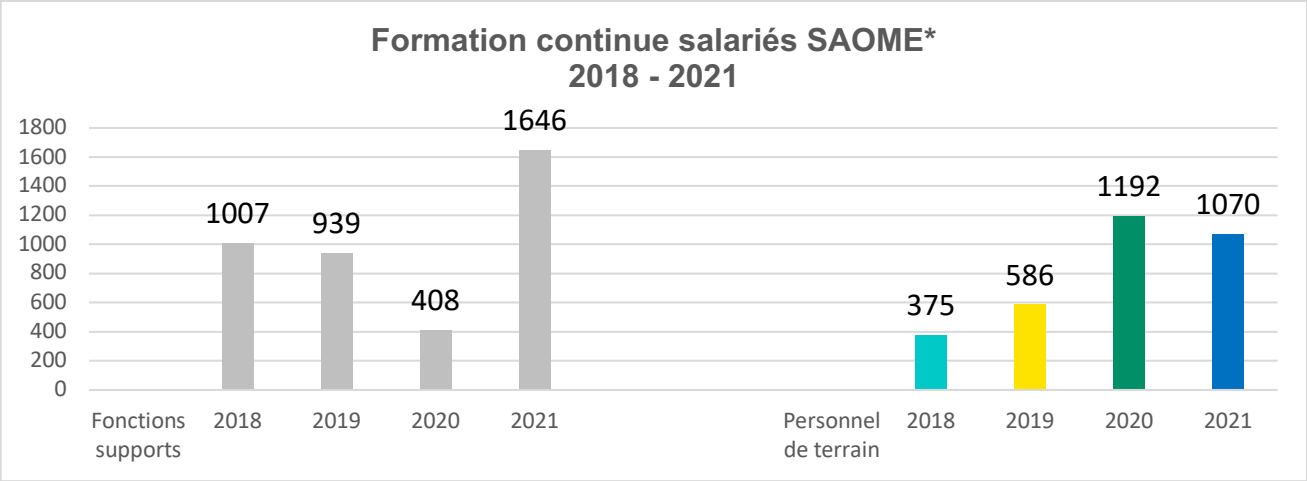

** En heures-stagiaires*

Diplômes obtenus :

Qualification	Poste concerné	Type de contrat
DU Sources d'information et recherche bibliographique en santé	Manager des ressources et contenus web	CDI
DIU Cannabis Médical	Infirmier coordinateur d'appui	CDI
Responsable RH (bac +3)	Secrétaire	Contrat de professionnalisation
Titre Professionnel : Assistante de direction option Web digitale (niv. Bac+2)	Assistante administrative	CDI PEC (contrat aidé)
Titre Professionnel : Agent d'entretien du bâtiment (niv infra bac)	Agent technique et d'entretien	CDI PEC (contrat aidé)

Nota : En 2021, SAOME compte 8 personnels de terrain ; 7 d'entre eux sont titulaires d'une capacité en addictologie ou du DU d'addictologie ou tabacologie.

Le reporting d'activité :

Depuis fin 2018, SAOME **dispose d'un outil de reporting permettant d'enregistrer ses données d'activité et de procéder à des extractions pour renseigner les bilans.**

L'outil est alimenté par tous les salariés de SAOME qui enregistrent quotidiennement :

- Les appuis qu'ils ont assurés au bénéfice des partenaires ;
- Les événements auxquels ils ont participé ;
- Les professionnels bénéficiaires ou participants desdits appuis et événements.

495 Partenaires et adhérents* à SAOME au 31/12/2021
(Base de données Dr Smart créée en 2018)

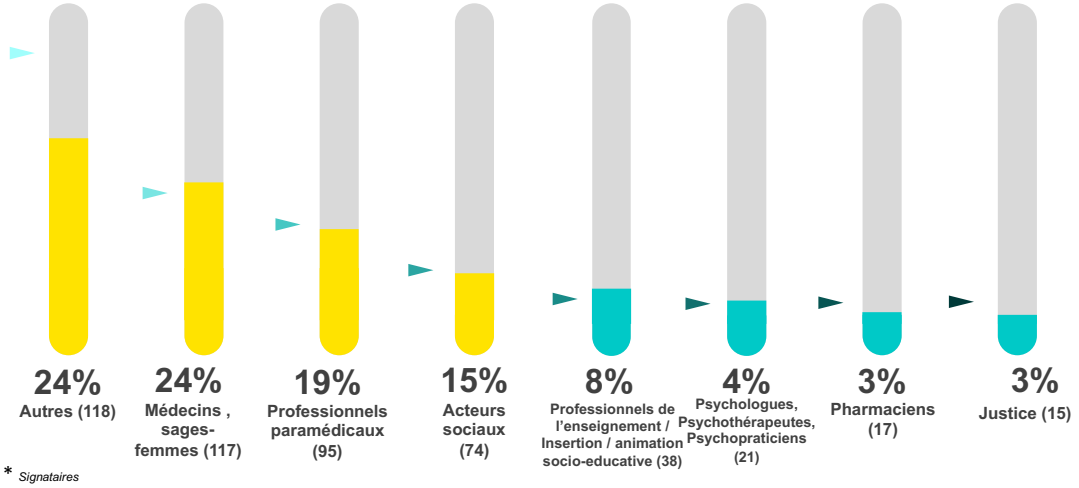

Les types d'appuis proposés par SAOME

- Appui au grand public (orientation, supports, informations, via un stand...)
- Appui logistique pro (mise à disposition de matériel, soutien à l'organisation, mobilisation de bénévoles…)
- Appui « fonctions support » : administratif, communication, informatique, RH, gestion...
- Appui "spécialisé" pro (addicto, santé mentale, conduite de projet, ressources, méthodologie, outils, documentation, expertise, coordination ou montage fond de projet/dossier...)
- Orientation ou informations pro (vers ressources du territoires : guichets, acteurs, structures, annuaires, événements...)
- Appui travaux étude et recherche (rapports, thèses, mémoires, enquêtes...)
- Appui décideur (rapport, Assistance Maître Ouvrage, expertise, commission...)
- Autre appui (ex. jury examen...)

Les différents types événements auxquels participe le réseau

- Conseil scientifique
- Séance de travail (focus, protocole, évaluation...)
- Participation à des manifestations (Colloque, journée, table ronde, conférence...)
- Instance de gouvernance de SAOME (Bureau, CA, AG, échanges)
- Echanges entre structures / partenaires (point d'étape, prise de contact...)
- Enquête menée par le Réseau SAOME
- Rencontre pour convention partenariale
- Formation continue pour salarié du Réseau SAOME
- Réunion / rencontre / échanges avec institutionnel(s)
- Présentation de SAOME / du réseau / de la PTA ...

Le Conseil scientifique

Le conseil scientifique de SAOME est une instance existante depuis 2013 mise en place dans une volonté **de garantir la qualité et fiabilité scientifiques des activités de l'association**.

L'évaluation externe 2013 / 2016 du réseau d'Addictologie concluait *: « Le réseau a effectivement permis de fédérer les acteurs autour de projets communs, en particulier autour du conseil scientifique. En se positionnant comme un tiers, il a permis que les différents points de vue s'expriment dans le cadre de l'élaboration du protocole Artane® par exemple. »*

Un bouquet de compétences a été sélectionné en séance de Bureau ce 18 mars :

(De gauche à droite, et par ligne)

Addictologie et médecine libérale : Dr. Patrice HEMERY
Addictologie hospitalière : Dr. Fanny FROST
Addictologie en secteur médico-social : M. Jacques NAVON
Santé mentale : Dr. François APPAVOUPOULLE
Pharmacologie : Mme Armelle CROSSE
Droit et justice : Mme Juliane PINSARD
Sciences humaines : M. Emmanuel SOUFFRIN
Action sociale : M. Yassine DIB
Santé publique : Mme Monique RICQUEBOURG
Addicto-vigilance : M. Alexandre PEYRE
Médecine de proximité : Dr. Rémi FOUBERT
Éducation : Dr. Frédéric LEBOT
Emploi et conditions de travail : Mme Waleska BOUDON

Ses missions

L'objectif du conseil scientifique s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité. Il consiste à rendre des avis sur les sujets qui lui sont soumis et les connaissances scientifiques qui s'y rapportent.

Il constitue un organe consultatif qui a un rôle d'aide à la décision.

Sont potentiellement concernés tous les aspects de l'activité de SAOME : actions et projets, programmes de formation, supports et outils produits, utilisés et/ou diffusés par le réseau, travaux de recherche, publications et éléments de communication, résultats d'évaluation etc.

Modalités :

Les Référents sont recrutés par le Conseil d'administration de SAOME, **sur acte de candidature.**

Les différents domaines représentés au Conseil scientifique, en lien avec la problématique des addictions, sont :

- Addictologie et médecine libérale
- Addictologie en secteur médico-social
- Pharmacologie
- Droit et justice
- Action sociale
- Addicto-vigilance
- Éducation
- Addictologie hospitalière
- Addictologie de liaison
- Santé mentale
- Sciences humaines
- Santé publique
- Médecine de proximité
- Emploi et conditions de travail

La durée du mandat est de 3 ans au terme desquels il est possible de renouveler son acte de candidature.

Le Conseil scientifique est mobilisé cinq fois par an, pour des séances de trois heures.

En 2021

Faits marquants

- ✓ Ouverture des domaines de référence : 14 références (1 poste vacant),
- ✓ Animation des conseils scientifiques par un nouveau médecin coordinateur sur la seule année 2021 – départ le 31/10/2021,
- ✓ Engagement de SAOME dans des travaux de recherches (Trihexyphenidyle) et sur une expertise collective dont la méthodologie a été travaillée en conseil scientifique,
- ✓ Recueil des recommandations concernant l'activité scientifique d'un Centre de Ressources et d'Expertise (en vue de 2022).

En 2021, Le Conseil Scientifique s'est réuni aux dates suivantes :

19/01 (Évaluation du CS), 01/04, 09/06, 26/08 et 28/10/2021

Au travers de son Conseil Scientifique, SAOME a bénéficié de la participation d'invités afin d'élargir son expertise :

- Un infirmier épidémiologiste du CHU de La Réunion – centre de toxicovigilance,
- Un pharmacien de l'association Addictions France,

- Une médecin de l'association Addictions France,
- Un pharmacien de l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanie,
- Des salariés de SAOME, le cas échéant.

Thèmes et sujets abordés :

01/04/2021

- Présentation des dispositifs TREND SINTES
- Calendrier des événements de 2021 (co)organisés par SAOME
- Focus addictovigilance : Présentation des données de toxicovigilance à La Réunion et étude en cours sur les NPS

09/06/2021

- Présentation du programme « Expérimentation de la vape en milieu carcéral »
- Recherches en Addictologie : perspectives sur le trihexyphenidyle - *Artane®, Parkinane®*
- Présentation du programme de sensibilisation à la réduction des risques à destination des professionnels de l'éducation nationale

26/08/2021

- Information sur le contexte actuel d'évolution des missions de SAOME
- Mises en perspectives :
    - Réalisation d'une expertise collective sur l'usage des cannabinoïdes de synthèse à La Réunion
    - (Co-)construction d'un dispositif : addicto'sentinelle

28/10/2021

- Point d'étape sur l'expertise collective sur les usages de cannabinoïdes de synthèse
- Rencontre interprofessionnelle du 16 décembre 2021 – intervention de l'OFDT : « *Les effets de la crise sanitaire sur les usages de drogues et les addictions : connaissances et retours d'expérience* »
- Conseil scientifique en temps de Centre de Ressources et d'Expertises sur les usages et pratiques addictives à La Réunion – SAOME 2022

Perspectives 2022

- Évolution de SAOME en tant que Centre de Ressources et d'Expertises sur les usages et pratiques addictives ; impact possible sur les demandes extérieures.
- SAOME recrutera son nouveau médecin coordinateur chargé de l'animation du CS.

PROTECTION DES DONNÉES

A SAOME en 2021

Concernant ses obligations en matière de données personnelles, d'informatique et des libertés, il est à souligner que SAOME a déclaré un délégué à la protection des données (DPO[2]) auprès de la CNIL, comme attendu par le Règlement Général sur la Protection des Données[3] afin de s'assurer du respect de la législation concernant cette thématique.

Après 2 ans de préparation, SAOME était donc à l'heure le 25 mai 2018.

Dans le cadre de la Plateforme Territoriale d'Appui, le DPO de SAOME a été mutualisé entre plusieurs composantes (prestations facturées). SAOME s'est organisée pour libérer et remplacer, à temps partiel, son salarié formé.

La mise à jour des traitements

A ce jour, 8 traitements actifs :

- ✓ Abonnement aux communications
- ✓ Annuaire interne – V Cards
- ✓ PPS en ligne Dr Smart (pas de données incluses)
- ✓ Gestion administrative du personnel
- ✓ Paie des personnels
- ✓ Gestion de la téléphonie sur le lieu de travail / téléphonie mobile
- ✓ Gestion des membres et donateurs
- ✓ Gestion des recrutements

Priorisation des actions à mener

- ✓ Minimalisation et purge des données (SAOME et Ex-Réunisaf)
- ✓ Application du cadre législatif (RGPD & LIL)
- ✓ Diffusion des mentions d'information aux salariés et aux partenaires
- ✓ Diffusion des modalités d'exercice des droits des personnes concernées
- ✓ Promotion de l'esprit « informatiques et libertés » au sein de SAOME et de ses partenaires

[2] *Data protection officer*
[3] *RGPD : règlement n°2016/679 de l'union européenne applicable au 25 mai 2018*

Axes de travail

Dossiers RH :

- ✓ Sécurisation des échanges de données internes et externes
- ✓ Accompagnement sur le télétravail exceptionnel (COVID-19)

Salariés :

- ✓ Accompagnement dans la conformité des projets / dossiers portés
- ✓ Sensibilisations individuelles aux règles de bonnes pratiques en informatique

Partenaires :

- ✓ Réponses aux interrogations sur la conformité de leurs pratiques
- ✓ Alertes concernant les problématiques de conformité de certaines pratiques

Internet :

- ✓ Mentions légales des sites (existants et en construction) et des communications
- ✓ Rappel et accompagnement sur le respect des droits des personnes concernées (image, droits d'auteurs, etc...)
- ✓ Gestion de l'utilisation des abonnements aux listes de diffusion

Numérique :

- ✓ Cadrage de l'utilisation des CLOUDS
- ✓ Expérimentation de solutions applicatives (gestion de projet, visio-conférence, ...)
- ✓ Participation aux travaux de TESIS pour le développement de la santé numérique (MSS, application COVID, etc...)

Dans le cadre de la PTA

Outils :

- ✓ Travaux sur l'outil OIIS 360 :

  « Question de la contractualisation avec TESIS »

  « Responsabilité du traitement / sous-traitance »

  « Encadrement de l'utilisation de l'outil »

  « Avis sur les outils numériques utilisés par la PTA (ex. Sendinblue, Médical cloud,...) »

Consentement :

- ✓ Questionnement récurrent sur les modalités de recueil des consentements
- ✓ Animation des travaux pour une harmonisation des pratiques

Événements :

- ✓ Participation à l'escape game de TESIS sur la sécurisation des données

Formation :

- ✓ Maintien / amélioration des connaissances :
- ✓ Recherche pour réponses aux composantes face aux interrogations pour la conformité des pratiques

Santé numérique :

- ✓ Participation aux travaux de TESIS sur le développement de la santé numérique à La Réunion (CPP Sanitaires)
- ✓ Accompagnement dans l'utilisation des outils mis en place dans le cadre de la plateforme PTA

Sensibilisations internes Informatique et libertés :

- ✓ Sensibilisation des salariés et du Conseil d'administration :

  " *Les failles de sécurité* "

  " Grands principes sur la protection des données "

  " Les bonnes pratiques en informatique "

  " Gestion des données personnelles sur postes de travail individuel : quels sont vos pratiques ?"
- ✓ Présentation des différentes procédures :

  « Contrôle de la CNIL »

  « Répondre à une demande d'accès »

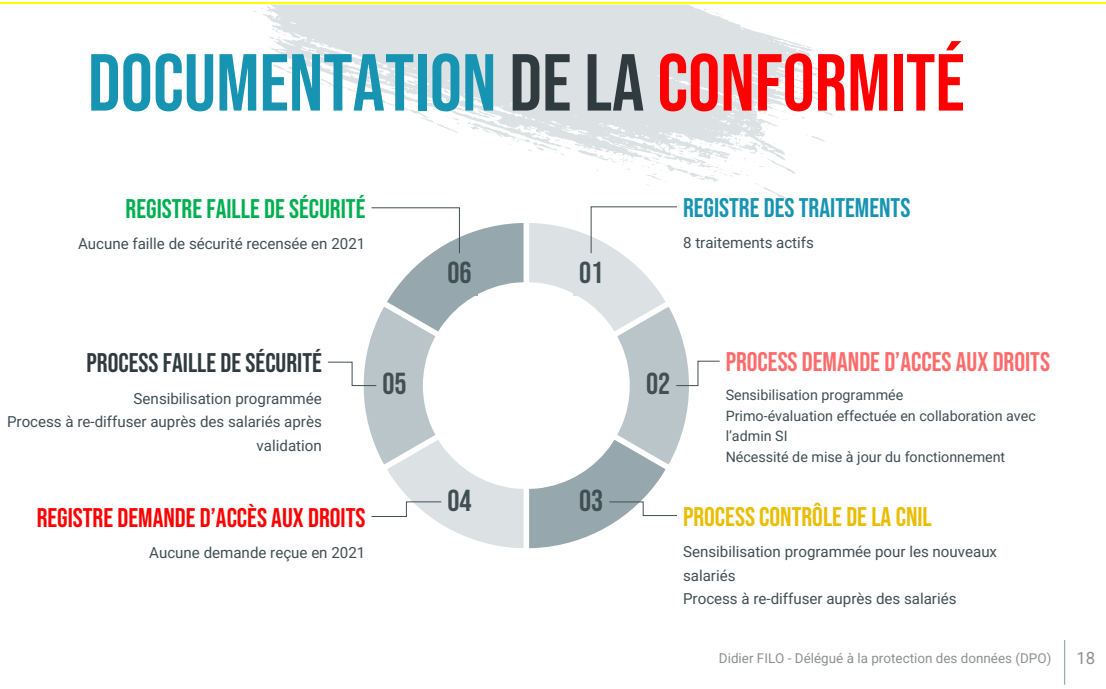

Perspectives 2022

- ✓ (Re) sensibilisation des salariés sur les principes de base des données personnelles
- ✓ Mises à jour et applications des bonnes pratiques informatique
- ✓ Suppression des données archivées arrivées à limite de conservation (REUNISAF)
- ✓ Échanges autour de cas pratiques des salariés
- ✓ Suivi des traitements actifs
- ✓ Mise en conformité des traitements à venir, notamment dans les relations partenariales avec le DAC
- ✓ Anticipation sur certains projets (MOIST) et nouvelles expérimentations (milieu carcéral, protocole de sevrage alcool ambulatoire…)

Marketing social et Communication de SAOME	
Définitions	Les composantes du marketing social[4] : - proposer un Comportement (et des aides pour en faciliter son adoption) favorable à la santé et/ou au bien-être ; - minimiser les Coûts d'adoption de ce comportement ; - favoriser la Capacité d'accès à ce comportement ; - promouvoir ce comportement grâce à une Communication adaptée ; - travailler avec des Collaborateurs ou des partenaires pour diffuser le comportement sur les lieux de vie des publics visés. « La communication pour la santé s'exerce donc dans des contextes multiples : relation patient-prestataire de services ; recherche d'information sur la santé par un individu ou un groupe ; adhésion d'un individu ou d'un groupe à un traitement ou à des recommandations spécifiques ; élaboration de campagnes de sensibilisation destinées au grand public ; communication de risques pour la santé associés à des pratiques ou à des comportements spécifiques ; diffusion dans la population d'une certaine image de la santé ; diffusion de l'information relative à l'accessibilité aux soins de santé ; etc. (Renaud, 2007, 2010.) Selon ces différents contextes, la communication pour la santé peut dès lors s'adresser à différents publics : professionnel.le.s de la santé, gestionnaires, prestataires de soins de santé, patient.e.s, grand public, professionnel.le.s des médias d'information, décideur.se.s politiques, membres d'organismes liés au milieu de la santé publique, etc. »[5]
Objectifs opérationnels	*Orientation 2 « Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins »* *Orientation 4 "Renforcer l'information de la population et des acteurs de santé dans le champ des addictions"*
Actions	*- Participer au comité de rédaction de masanté.re, apporter des informations scientifiques, suggérer des sujets d'actualité pour sensibiliser le grand public ; indiquer les experts appropriés à la vulgarisation des contenus.* *- Relayer par voie de presse des communiqués sur des thématiques addictologiques,* *- Déployer ou relayer des campagnes nationales au niveau du territoire réunionnais.* *- En appui à l'ARS, coordonner les initiatives de communication en matière d'usages et addictions, afin d'optimiser leur articulation et créer des synergies.*

[4] Marketing social : de la compréhension des publics au changement de comportement – Santé Publique France/EHESP
5 Communication pour la santé : construction d'un champ de recherche et d'intervention
Communication for Health: Construction of a Research and Intervention Field - Lise Renaud

Actions	*- Assurer une mission d'information et contribuer au développement des connaissances et à l'amélioration des pratiques, ceci en colligeant les données épidémiologiques, les agendas et l'actualité de la science dans le domaine des addictions et champs connexes* *- Apporter un appui dans la construction d'une stratégie de réponse au phénomène « chimique », par la coordination d'une œuvre collective sur les cannabinoïdes de synthèse : réunissant des approches complémentaires doit constituer les fondations de ce travail, et permettre de donner des éléments de langage aux différents professionnels pour échanger entre eux, améliorer leurs pratiques et construire des outils de communication, de formations/sensibilisations..*
Résultats 2021 processus 1 : **Permettre l'orientation des usagers, l'interconnaissances des professionnels concernés par la thématique des addictions et l'entretien des connaissances**	**1. L'annuaire en ligne de l'addictologie (« Parcours addicto ») : https://www.parcours-addicto.re** Conçu pour permettre plus de lisibilité sur les acteurs du parcours en addictologie, Parcours Addicto est organisé pour faciliter l'orientation des usagers vers l'accompagnement le plus adapté. Il fait connaître les acteurs dont le cœur de métier est l'addictologie. Mis en ligne en 2021 : • 4 Rubriques principales : Soins et accompagnement, Publics spécifiques, Autres Acteurs, Aides à distance • 5 Sous rubriques : Offre hospitalière, Offre médicosociale, Associations d'entraide, Femmes, Proches et entourage • 15 Fiches validées mises en ligne • 5 Fiches en attente de validation • 27 Structures identifiées • 8 Aides à distance **2. Le décloisonnement et l'entretien des connaissances des acteurs** L'Addictothèque a vocation à créer une culture commune sur les usages et addictions. Cette base documentaire est reconnue pour être une ressource sérieuse des connaissances visibles : • 358 nouveaux articles, 517 articles actualisés. • Nettoyage du site : 1847 articles supprimés • Agendas (colloque, webinaires, action de prévention…) : La Réunion : 46 articles en 2021 - Mayotte : 11 - National : 56 • Initiatives en régions : La Réunion : 25 nouveaux articles • Appels à projets : Réunion : 6 - National : 12

	3. L'appui ou la pleine organisation d'événements en vue de favoriser la montée en compétence des acteurs et l'interconnaissance. • 3 webinaires ont ainsi été montés par SAOME : en moyenne :43 inscrits • 4 webinaires ont été montés co-portés par SAOME et une société savante (programme, mise en lien d'intervenants, animation et logistique) : en moyenne : 36 inscrits
Résultats 2021 processus 2 : **Promouvoir la santé et la prévention des addictions auprès de la population**	**1. En étant force de proposition de thèmes, d'articles, d'information à relayer sur le site Masante.re** L'objectif de « masante.re » est de fournir une information et des conseils en santé validés, accessibles et adaptés aux Réunionnais, dans le respect des recommandations officielles en matière de santé publique. C'est à cette fin que SAOME collabore avec l'équipe éditoriale depuis plusieurs années. • 1 Comité éditorial par semestre +1 dédié au Mois sans tabac • Réalisations : 9 articles, vidéos ou jeux concours (Thèmes : cannabis, Alcool, La « chimik », Ado et conso(vidéo**),** Boissons énergisantes…) **2. En relayant des informations en lien avec les usages et addictions pour renforcer l'information de la population** • SAOME a permis l'apposition d'un QR Code pointant vers la rubrique dédiée à la prévention des addictions de masante.re. dans 3750 agendas scolaires destinés aux élèves de CM1 et CM2 de la commune de Saint Paul • Diffusion d'un communiqué de presse à l'occasion de la journée mondiale sans tabac **3. En relayant des campagnes de marketing social au niveau du territoire : le Mois sans tabac** SAOME doit assurer la visibilité de l'opération sur une page publique dédiée au Mois sans tabac pendant plusieurs semaines. Aussi, SAOME programme un calendrier en fonction d'une ligne éditoriale, créée des posts locaux et, en collaboration avec masante.re, optimise les contenus de leur site et page Facebook. • 58 publications Facebook dont : 23 posts de Santé publique France, 16 vidéos et 2 quizz de Masanté.re, 11 posts et 4 vidéos de SAOME, 2 posts Réunion la 1re • 8 boosts de post par SAOME • 1 communiqué de presse diffusé ; 2 JT TV - 2 Interviews en directs radio, 2 posts de Réunion la 1re

Résultats 2021 processus 3 : **Venir en appui des décideurs en leur apportant conseils et expertise en matière de communication**	**1. Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie régionale de communication sur les addictions** **Réalisations 2021** • Définition d'une méthodologie • Etat des lieux des campagnes nationales et locales • Réunion avec les acteurs : 1 réunion avec les acteurs de terrain, 1 réunion avec les institutionnels • Recensement de l'existant et des priorités • Officialisation de la coordination par SAOME et de l'adhésion des partenaires **2. Dans la construction d'une stratégie de réponse au phénomène de la « chimique ».** • Conseil en communication sensible : apports méthodologiques et participation à la 1ère réunion en la matière avec ARS/Préfecture, représentants des douanes/Toxicovigilance, etc. • Proposition de réalisation d'une œuvre collective : pour donner des éléments de langage et en vue de prise de décision et définition d'un plan d'action et d'une feuille de route • Coordination de l'œuvre : identification de 17 thématiques, recrutement de journalistes de santé pour sous-traitance partielle, coordination des experts et des circuits de relectures, rédaction d'un cadre juridique
Résultats 2021 processus 4 : **Développement d'outils en lien avec les actions : communication opérationnelle**	Gagner en e-reputation participe à la crédibilité et crée une communauté d'acteurs. Exploiter la viralité des réseaux sociaux permet plus de visibilité, et renvoie vers les sites Internet de l'association qui eux, sont porteurs du positionnement. - Animation de la page LinkedIn Saome[i] : partage de contenus utiles à destination d'un public de professionnels attentif à la qualité. Implication de certains salariés pour partage auprès de leur propre réseau professionnel, et ainsi contribuer à la notoriété de la page et développer la communauté. ➔ 75 posts relayés représentant 4035 impressions organiques[6]. Ces posts ont engendré 93 réactions, 149 clics et 39 partages - Création d'une carte de vœux vidéo pour rendre visible l'association et ses missions. Diffusée à près de 2200 destinataires. 431 ouvreurs et 64 vues sur Youtube. - Diffusions de newsletters spécifiques (*voir synthèse « Montée en compétences » pour plus de détails*) :

[6] nombre de fois où la nouvelle a été vue par les membres de LinkedIn

	• Flash du réseau : à vocation informative : apportent des éclaircissements sur un thème spécifique, une actualité. Toujours reliés à un article de l'Addictothèque Plus de 30 newsletters diffusées en 2021 • Infolettre : mensuelle, elle reprend l'essentiel de l'actualité de l'Addictothèque et renvoie sur le site. => 12 en 2021 • Communiqué aux bénévoles : destiné à créer une communauté interne et développer la cohésion. 8 en 2021
Perspectives 2022	→ SAOME deviendra Centre de Ressources et d'Expertise en 2022 : tout un pan de communication devra être consacré à rendre visible ses services et asseoir ce positionnement. → L'association continuera de décliner et/ou prolonger des initiatives nationales, comme le Mois sans tabac. → L'association poursuivra la sensibilisation à l'approche marketing social, ce qui devrait permettre d'installer dans le temps des démarches collaboratives plus globales, notamment autour de journées phares. Ceci pourrait participer à pérenniser les relations avec de nouveaux partenaires (acteurs et décideurs). Cette démarche devrait permettre de dresser un état des lieux des possibilités de communication apportées par chaque acteur du territoire, et situer les étapes où les faire intervenir. Ceci afin d'articuler au mieux les forces, tant en matière de construction des messages que de promotion de l'information auprès de la population et des professionnels. Il s'agira d'être vigilant à circonscrire l'ampleur des tâches particulièrement dans ce contexte complexe tant dans la variété de ces intervenants que dans la multiplicité et la sensibilité des thématiques concernées. → Un relooking de l'Addictothèque et de sa newsletter attenante a été rendu possible il y a quelques années par l'attribution d'une subvention de la DGOM. Ce lifting a néanmoins uniquement été graphique en raison de contraintes techniques. Le système de gestion de contenu (SGC) ou Content Management System (CMS) utilisé, devenu obsolète (SPIP) depuis plusieurs années, limite non seulement l'ergonomie et la lisibilité, mais freine aussi l'évolution et la mise en valeur des informations au regard des besoins des internautes. Une migration du site actuel Addictothèque vers une plateforme aux fonctionnalités étendues est devenue indispensable à la fois pour optimiser la navigation, les recherches intuitives, et les mises à jour sans intervention externe.

	Cette opération, conditionnée à un financement dédié, nécessite de reconstruire le site dans un nouvel environnement, ceci afin de préserver le précieux capital documentaire acquis en près de 10 ans (plus de 6000 articles). Cela permettrait de réunir en un même lieu la présentation du Centre de Ressources et sa plateforme documentaire. → En matière de presse, il s'agira de prioriser quelques thématiques comme le tabac ou les repères de consommation d'alcool. Et toujours de sensibiliser à la nécessité de disposer de porte-paroles variés et disponibles.

I. APPUI EN PREVENTION

Contribuer au développement et à la mise en œuvre de la politique de prévention des pratiques addictives

1.1. INTERVENTION PRECOCES	
Définitions	L'intervention précoce (IP) est une philosophie d'intervention, une forme « d'aller vers », une action qui vise à prévenir des dommages ou des risques liés à l'usage de substances. Elle ne cherche ni à interdire ni à banaliser mais à mieux comprendre, évaluer, prévenir, les conséquences de l'usage festif, occasionnel ou régulier. L'IP cherche à mieux déployer le dispositif des Consultations Jeunes consommateurs (CJC) mais aussi à développer les compétences des adolescents quant à l'usage et la consommation. C'est aussi une attitude qui consiste à mieux cerner l'approche de l'addiction chez l'adolescent, en partant de leur manière de répondre aux difficultés et conflits du quotidien. Le « ***Collectif IP*** » est composé de personnes physiques ou morales, dites « Référents IP », qui portent ou interviennent au sein de CJC (Réseau Oté et Addictions France) et qui partagent les valeurs de la charte d'Intervention Précoce. Ces membres sont réunis régulièrement par SAOME afin de promouvoir l'IP. Le « ***Référent structure IP*** » est issu d'une structure qui travaille avec des adolescents. Il est nommé par son directeur et mis à disposition dans le cadre de l'expérimentation IP.
Objectif opérationnel	*« Participer à la dynamique territoriale et être en appui à la mise en œuvre des orientations régionales dans le champ des addictions. »*
Action	*« Assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de l'ARS, ou le cas échéant auprès des promoteurs retenus par l'ARS, pour le déploiement de projets innovants et expérimentaux tel l'intervention précoce. »*
Résultats 2021 Processus 1 : **L'animation du collectif IP**	**Réunions du collectif IP en 2020** : • Collectif IP actif depuis 2017/2018 • 4 réunions annuelles • Taux d'assiduité (structures) de 100% • Taux d'assiduité (membres) de 90%
Résultats 2021 Processus 2 : **La poursuite des travaux dans l'Ouest et l'est**	**Conventionnement et atteinte des objectifs :** • 23 structures conventionnées vs 30 attendues par l'ARS • 43 référents structures nommés • 14 / 23 structures ont recruté un binôme ou trinôme référent au sein de leur structure (selon les préconisations 2019/2020) **Montée en compétences :** • 4 évènements professionnels ont été proposés aux référents IP et référents structures dont la sensibilisation « Intervention précoce » (2 jours) ➔ 100% des référents formés • La majorité des référents appartient au milieu social

Résultats 2021 Processus 2 : **La poursuite des travaux dans l'Ouest et l'est**	**Maintien de la dynamique dans le temps :** • Au 31/12/2021, 18 structures sur 23 sont encore impliquées soit 78% en 2021 contre 25% structures restantes en 2019 • Sur 43 référents IP : Turn over et pour quelques structures, nomination d'un nouveau référent ➔ au 31/12, 31 référents IP dont 4 non formés mais fortement sensibilisés • 3 structures ont pu maintenir leur partenariat grâce au binôme de référent **Accompagnement au bénéfice des référents structures :** • Distribution de 89 guides de la Fédération Addiction « IP » • Réalisation de 33 états des lieux auprès des référents structures (formation, représentation et approche face aux consommations des jeunes, …) (Résultats sur demande) • Sur 18 structures en déploiement, seules 5 ont réalisé le nombre d'entretiens requis (6 RDV entre le référent structure et le référent IP) • Les raisons évoquées sont : la surcharge de travail, le sentiment de ne pas être légitime pour être le porte-parole de l'IP dans sa structure, la méconnaissance de sa limite d'intervention…)
Résultats 2021 Processus 3 : **Impact ?**	**Nous retenons 2 chiffres principaux :** • Nombre d'actions mises en place au sein des structures référentes : 126 (sur 18 structures) (sous-déclaration) • Nombre de jeunes ayant réalisé un entretien avec un professionnel de la CJC (en aller-vers ou en CJC) : 216 (sous-déclaration)
Résultats 2021 Processus 4 : **Le déploiement d'une méthode annexe sur le milieu scolaire**	En 2021 : • Sur 23 structures, 6 relèvent de l'enseignement : école de la seconde chance, MFR, lycée professionnel • Une stratégie d'action et de déploiement de l'IP au sein de la cité éducative du Port a été établie sur demande de l'ARS avec l'accord du Rectorat. D'autre part, des établissements de l'est ont montré un intérêt au déploiement de l'IP • Des premiers travaux sont nés (présentation de l'IP, identification d'établissements, …) : l'intégration sera effective en 2022
Résultats 2021 Processus 5 : **Le déploiement d'une méthode annexe au sein de la Protection Judiciaire de la Jeunesse**	En 2021, la PJJ a déclaré son intérêt pour la démarche. Dans ce cadre, SAOME a apporté son appui : • Participation à 4 réunions de travail autour de la définition des process • Élaboration d'une grille d'évaluation-type IP/PJJ • Présentation de l'IP auprès de la direction territoriale de la PJJ et distribution du guide de la Fédération Addiction • Présentation de l'IP auprès de 6 responsables d'unité de service et 7 référents santé • Élaboration de la feuille de route 2022 pour le déploiement de l'IP au sein de la PJJ en 2022

Perspectives pour 2022 :	• Présenter le bilan 2021 aux parties prenantes (ARS, directions respectives du Réseau Oté !, d'Association Addictions France et de SAOME) pour déterminer les orientations • Poursuivre le déploiement « IP/jeunes » (18 partenaires en phase de déploiement et 12 nouveaux pourront débuter une phase d'amorçage) ; • Développer l'IP en milieu scolaire sur les cités éducatives du Port et inclusion d'établissements dans l'est ; • Développer l'IP au sein de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (10 unités) ; • Organiser un « séminaire » IP permettant l'échange de pratiques ; • Poursuivre les temps de montée en compétences • Évaluer le dispositif.

1.2. ACCOMPAGNEMEN DES COMMUNES : Mise en place de stratégies de prévention des conduites addictives	
Définitions	Le « **Contrat Local de Santé** » (CLS) et le « **Contrat de Ville** », sont des outils de politique locale permettant de de réduire les inégalités sur le territoire. En 2021, La Réunion compte **13 contrats de ville et 12 CLS** signés ou en cours de signature. Les diagnostics sanitaires des territoires communaux portant un CLS ont révélé l'importance de la problématique des conduites addictives, conduisant à l'inscription de cette thématique dans les orientations prioritaires. De plus, le Projet Régional de Santé et la feuille de route MILDECA 2018 – 2022 cite les collectivités territoriales comme des acteurs essentiels de première ligne.
Données générales	En 2021 : - Les 24 **communes ont été concernées par nos actions,** **Dont 13 de manière plus rapprochée.** **Parmi les appuis apportés :** **26%** concernent l'accompagnement des communes (intégrant un CLS ou non) répondant à l'Appel à Projets « Fonds Addictions ». **25%** sont relatifs au #MoisSansTabac, **20%** portent sur le partage d'actualités, d'évènements sur la thématique des usages et addictions, Le reste de nos appuis concernent la mise en lien avec des professionnels ressources du territoire, la montée en compétences des acteurs communaux et l'accompagnement à la structuration du CLS.
Objectif opérationnel	*« Participer à la dynamique territoriale et être en appui à la mise en œuvre des orientations régionales dans le champ des addictions. »*
Action 1 : Résultats 2021 :	1. Développer une culture de l'addictologie au sein des communes.
Processus 1 Assurer une veille utile aux communes : données d'observation, politiques publiques, actualités en matière de drogues et dépendances : Via la mise à disposition de littérature grise de façon proactive ou en réponse à une demande des communes	Via la montée en compétences de SAOME pour une action adaptée, En 2021, la coordinatrice en charge du dossier a bénéficié de 102 h de formation : gestion de projets, animation, psycho-traumatologie, santé publique et a bénéficié d'une veille documentaire diversifiée. Via la participation à des instances de réflexion et/ou de décision, Participation à **3 instances** portées par la préfecture : • COPIL MILDECA, • Séminaire des maires, • COPIL Alcool. PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION Liberté Égalité Fraternité

Processus 1 Assurer une veille utile aux communes : données d'observation, politiques publiques, actualités en matière de drogues et dépendances : Via la mise à disposition de littérature grise de façon proactive ou en réponse à une demande des communes	• **22 communes inscrites** aux newsletters, • **10 communes** ont bénéficié de fonds documentaires sur diverses thématiques (évaluation, lieux sans tabac, textes règlementaires, efficacité en prévention, données épidémiologiques).
Processus 2 Contribuer à la montée en compétences des collectivités sur la thématique drogues et dépendances Par le soutien et relais des actions contribuant à une montée en compétences des acteurs Par la mise en œuvre d'occasions d'échange d'expérience entre professionnels	Relais d'évènements aux **24 communes** : • Formation « Conditions d'efficacité en prévention » animée par SAOME et l'IREPS : **2 communes participantes,** • 3 webinaires : « Soins obligés en addictologie », « Jeunes et précarité », table ronde « villes et drogues », • Colloque Lieux de santé sans tabac : **2 communes participantes**. • Présentation des missions de SAOME lors d'une **réunion des coordinateurs CLS** organisée par l'ARS, • 1 atelier sur l'évaluation des actions en promotion de la santé : **4 communes et ARS présentes** sur 9 invités, • 1 atelier sur l'efficacité en prévention des addictions chez les jeunes : **3 communes présentes** sur 10 invités.
Action 2	2. Accompagner les communes dans le déploiement de stratégies de prévention des conduites addictives (Politique de la Ville, Contrats Locaux de Santé, Santé Mentale…)
Processus 1 Diffusion des appels à projets (MILDECA, ARS) auprès des communes	• **5 appels à projets** diffusés aux 24 communes, • Invitation à 2 réunions de présentation du cahier des charges de l'appel à projets Fonds Addictions : **3 communes présentes.**
Processus 2 Accompagnement méthodologique dans la réponse aux appels à projets et dans le développement de stratégies de prévention	• **5 communes** accompagnées (AAP Fonds Addictions, MILDECA et CGSS) : étayage sur le cahier des charges, avis sur la cohérence du projet avec le cahier des charges, mise en lien avec les acteurs du territoire, participation aux réunions de travail avec les

Processus 2 Accompagnement méthodologique dans la réponse aux appels à projets et dans le développement de stratégies de prévention	partenaires, apport de littérature grise et/ou de données épidémiologiques, relecture et préconisations, • **3 communes** accompagnées pour structurer leur CLS, • **4 communes** accompagnées pour le #MoisSansTabac.
Processus 3 Proposition d'une boîte à outils fiables facilitant des choix d'actions éclairés	• Une **note-type** sur la construction du volet addictions au sein des CLS a été co-écrite avec l'ARS, • Un **livret pratique et contextualisé** découlant du "guide des maires de la MILDECA est toujours en cours de réalisation. • Un **fonds documentaire et des outils** transmis lors des ateliers de montée en compétences.
Processus 4 Apport de supports structurant la conduite de projet	• Modèle de conventions, outils de recueil de données, outils d'évaluation et de transférabilité **fournis individuellement à 4 communes.**
Processus 5 Participation à la constitution et/ou l'animation et/ou la contribution aux instances de pilotage/gouvernance	• **4 communes accompagnées** dans le cadre d'instances liées au CLS (préparation de COPIL et de COTECH, focus group, participation à un séminaire prévention santé).
Processus 6 Mise en lien avec les acteurs du territoire	• **10 communes** ont bénéficié de mises en lien avec les acteurs de l'addictologie médico-sociaux du territoire.
Processus 7 Appui logistique et/ou technique facilitant la mise en œuvre d'actions	• A chaque rencontre individuelle de SAOME avec une commune, un compte rendu a été rédigé et transmis aux personnes présentes.
Processus 8 Accompagnement des acteurs du secteur social	• L'appui aux communes a permis de créer des liens avec des acteurs du secteur social et de les accompagner. Types d'appuis : mise à disposition d'outils, relais de temps de montée en compétences et d'échanges, accompagnement dans la réponse aux appels à projets, mise en lien avec des acteurs du territoire…
Perspectives 2022	• Animer des rencontres thématiques au bénéfice des coordinateurs CLS et autres référents santé présents dans les communes pour permettre une montée en compétences des acteurs,

Perspectives 2022	• Organiser des rencontres territoriales en amont de la sortie des appels à projets pour anticiper les réponses en co-portage, • Accompagner les nouvelles communes portant un CLS, en s'appuyant sur la note-type diffusée, et celles portant un projet financé par le fonds addictions, • Renforcer le travail partenarial enclenché avec les référents identifiés sur les communes et les acteurs de proximité et formaliser ce partenariat par des conventionnements, • Réaliser des présentations de l'offre de soins, dans le but de promouvoir l'addictologie auprès d'un plus grand nombre, • Terminer l'outil pratique pour les communes, à partir de la publication de la MILDECA « *Le Maire face aux conduites addictives* » (réactualisation prévue en 2022) et diffuser le guide plus largement.

1.3. FONDS ADDICTIONS (Appui)	
Définitions	« Le fonds de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives, créé par la loi de financement de la sécurité sociale du 28 décembre 2018, succède au fonds de lutte contre le tabac. Il permet de poursuivre et renforcer les programmes dédiés à la lutte contre le tabac, et de déployer des actions de santé publique portant également sur les autres addictions, notamment l'alcool et le cannabis » (Ministère des solidarités et de la santé) ». En 2018, a été défini un plan d'action en 4 axes : 1. Protéger les jeunes et éviter l'entrée dans le tabagisme et dans la consommation d'autres substances psychoactives 2. Aider les fumeurs à arrêter /réduire les risques et dommages liés aux consommations de substances psychoactives 3. Amplifier certaines actions auprès de publics prioritaires dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé Soutenir le partage de connaissances, l'innovation, la recherche et l'évaluation des actions de prévention et de prise en charge
Objectif opérationnel	*« Animer le dispositif d'appui à l'ARS de La Réunion dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme régional de lutte contre le tabac (P2RT) à La Réunion»*
Actions	*« Contribuer à l'élaboration, l'actualisation et le suivi du P2RT ;* *Animer si besoin des groupes de travail pour élaborer des réponses adaptées au contexte régional ;* *Être en appui à la mise en œuvre opérationnelle par l'ARS du programme d'action du P2RT ;* *Contribuer à l'évaluation de la politique régionale de lutte contre le tabac ;* • *Accompagner la déclinaison régionale d'actions nationales prioritaires (ex : « Lieux de santé sans tabac ») »*
Résultats 2021 processus 1 : **Appui dans le cadre de l'Appel à Projets (AAP) Fonds Addictions**	**Préparation :** • Organisation et animation d'une réunion préparatoire à l'AAP fonds addictions : 16 structures, 25 participants, satisfaction à 4.1/5 (mise en synergie des acteurs, définition des priorités de l'ARS, …) **Communication :** • Rédaction d'un article sur l'addictothèque et large diffusion de l'AAP auprès des acteurs de La Réunion **Appuis spécifiques :** • Réalisation de 33 appuis au bénéfice de 8 structures • Participation à un groupe de travail régional sur l'évaluation initié par l'IREPS et la délégation de Santé publique France.
Résultats 2021 processus 2 : **Appui dans le cadre de la déclinaison de la stratégie « Lieu**	**Colloque** • Co-organisation et co-animation du colloque « Lieu de santé sans tabac » : 51 participants, satisfaction +++ des participants, des intervenants locaux, du RESPADD et de SAOME

de santé sans tabac »	**Formation de formateurs au RPIB en tabacologie :** • Co-organisation d'une formation de formateurs au RPIB en tabacologie : 25 participants, 12 structures. Satisfaction +++ des participants et perception positive quant à la capacité à réaliser une intervention brève ou une formation au RPIB en tabacologie • Co-organisation et coanimation d'un échange de pratique à 6 mois : 11 participants, 10 structures (/ 12 initialement formées) ➔ « Le RESPADD et SAOME soulignent le dynamisme des acteurs depuis la formation RPIB qui s'est déroulée en avril 2021. Il est agréable d'entendre autant de retours dans un temps aussi court et de se rendre compte de l'impact que cette formation a eu. Cet échange de pratiques est vu comme une vraie réussite. Des freins persistent encore mais sont souvient liés à la temporalité et peuvent se résorber à court terme ». **Ateliers d'aide à la mise en œuvre :** • Mise en synergie des acteurs impliqués ou en cours d'implication dans la démarche lieu de santé sans tabac par le biais de 3 ateliers réalisés (3h par atelier réunissant entre 10 et 14 personnes) : définition d'une grille d'évaluation, définition d'une charte « environnement sans tabac », partage d'initiatives, … ➔ utilité des ateliers notés à hauteur de 4.4/5 par les participants **Autres types d'appuis :** • Appuis au décideur afin de lancer la dynamique auprès des hôpitaux de La Réunion • Rencontres de 3 structures en cours d'implication dans la stratégie LSST • Valorisation de la démarche lieu de santé sans tabac lors du lancement du 1er Label « Entreprise sans tabac »
Perspectives 2022	• Poursuivre l'identification, la synergie, l'émergence et le déploiement des actions et apporter un appui au décideur ARS Réunion dans le cadre d'un nouvel appel à projets « Fonds addictions » ; • Accompagner les communes des Avirons et de St André pour la mise en œuvre de l'action financée, pour 3 ans, dans le cadre du Fonds addictions ; • Mettre en place un COPIL « Lieu de santé sans tabac », coanimé ARS/SAOME ; • Proposer 8 ateliers de travail sur la déclinaison de la démarche « Lieu de santé sans tabac » (1 par norme) ; • Proposer des entretiens aux nouveaux établissements qui rejoindront la dynamique en 2022 ; • Participer à la préparation de l'appel à projet LSST.

1.4. DISPOSITIFS INNOVANTS	
Définitions	La recherche de l'efficacité et de l'efficience des actions publiques est une préoccupation croissante à la fois au niveau national et international, par le choix d'approches ou d'interventions fondées sur des preuves (evidence-based). Une « intervention efficace » est une intervention qui permet d'impacter le(s) déterminant(s) (ou le(s) facteur(s) et d'agir sur le problème de santé visé, le prévenir dans le cadre d'une intervention de prévention. » *Contandriopoulos et al., 2000 ; Champagne et al., 2008 ; Brousselle et al., 2009*
Objectif opérationnel	*« Améliorer la qualité des interventions et des pratiques en prévention des conduites addictives »*
Actions	*« Assurer une veille et identifier des protocoles et programmes d'intervention validés ayant fait la preuve de leur efficacité ;* *Assurer une assistance à maitrise d'ouvrage auprès de l'ARS, ou le cas échéant auprès des promoteurs retenus par l'ARS, pour le déploiement de projets innovants et expérimentaux ;* *Contribuer au transfert de connaissances et des méthodes d'intervention :* • *en ayant un rôle d'interface entre le monde de l'expertise, de la recherche et les praticiens de terrain ;* • *en pilotant des groupes de travail autour d'expérimentations portées par des acteurs de santé. »*
Résultats 2021 processus 1 : **Être à la pointe de la connaissance**	**Veille et identification :** • Consultation régulière d'une dizaine de sites de références • Nombre de programmes ou données probantes retenus : 2 (Expertise collective de l'INSERM (RdRD Alcool) et TABACAP) **Concertation avec le national :** • Démarche CAPS (Capitalisation des expériences en promotion de la santé) : création de partenariat avec la SFSP, réflexion en vue pour une mise en place de cette formation à La Réunion • Échanges avec la Fédération Addiction dans le cadre d'un programme susceptible d'être déployé à La Réunion : ALCOCHOIX

Résultats 2021 processus 1 : **Être à la pointe de la connaissance**	**Montée en compétences interne en matière d'outils innovants :** • Mise en place de groupe de travail sur les outils ASPIRE (Appréciation et Sélection de Programmes de prévention) de l'OFDT[7]et ASTAIRE (Analyse de la transférabilité et Accompagnement à l'adaptation des Interventions en promotion de la santé) de l'ISPED[8]➔ Permettre une appropriation des outils au bénéfice de programmes déjà implantés à La Réunion **Montée en compétences des partenaires :** • Organisation et animation (en partenariat avec l'IREPS) d'une formation sur les conditions d'efficacité en prévention des addictions : 15h de formation, 21 participants, échange de pratique à 6 mois (12 participants) **Participation à des évènements nationaux en lien avec les interventions efficaces :** • Evènements : Congrès de la SFT[9], Webinaire TABACAP de la FNES[10], Congrès de la Fédération Addiction, Webinaire sur l'expertise collective : RdRD[11] alcool
Résultats 2021 processus 2 : **Participer/contribuer à la dynamique sur le territoire**	**Présentation d'un programme innovant :** • Présentation d'un programme de RDRD « ALCOCHOIX » à 13 participants : inadapté pour un déploiement local (CSP +) ; en attente d'une nouvelle version adaptée à La Réunion. **Appuis aux acteurs implantant des programmes innovants :** • Réponse aux sollicitations des partenaires : 20 appuis en soutien de Tabado, GBG, Primavera, Zarbourtan. **Déploiement d'une expérimentation en milieu carcéral => cf : synthèse spécifique**
Résultats 2021 processus 3 : **Participer/sensibiliser à des temps forts impulsés par les décideurs**	**Expertise collective de l'INSERM « RdRD alcool » :** • Présentation des principales recommandations de l'expertise : 12 participants qui estiment que ces dernières sont très peu appliquées sur le département de La Réunion **Stratégie d'interventions efficaces en milieu scolaire :** • Rencontres avec les parties prenantes en vue de mettre en œuvre des socles communs de formation et d'évaluation en lien avec les programmes implantés en local

[7] *Office Français des Drogues et Tendances addictives*
[8] *Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement*
[9] *Société Française de Tabacologie*
[10] *Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé*
[11] *Réduction des risques et des dommages*

Résultats 2021 processus 3 : **Participer/sensibiliser à des temps forts impulsés par les décideurs**	**Stratégie « Handicap/addictions » :** • Réalisation d'un état des lieux des besoins des soignants en addictologie sur la thématique « handicap/addictions » dont l'objectif à terme, est de « contribuer à la mise en place d'une stratégie de prévention des pratiques addictives » : rencontres d'acteurs, enquête auprès des addictologues de La Réunion, création d'un annuaire des personnes ressources.
Perspectives 2022	• Poursuivre l'élaboration d'une stratégie d'intervention sur le thème « handicap et addictions » (à partir des recommandations HAS 2021 et en réponse aux sollicitations du terrain)

1.5. EXPERIMENTATION SEVRAGE TABAGIQUE EN MILIEU CARCERAL	
Définitions	La population carcérale est majoritairement issue de catégories sociales défavorisées. Ce sont le plus souvent des personnes confrontées avant la détention à un ou plusieurs facteurs de vulnérabilités en matière de santé : précarité, faible niveau d'éducation, diverses addictions, rupture du lien social et familial, absence de suivi médical ou de couverture adéquate du risque santé. Les études disponibles sur la santé des détenus convergent vers les mêmes constats : stress, précarité, santé mentale, violence, racket, addictions…corrélés à la dépendance tabagique forte, le sevrage apparait encore plus complexe. Mais, souvent éloignés du système de soins, l'incarcération permet un contact avec les dispositifs de soins somatiques et le cas échéant, addictologique. Cela peut être l'occasion d'entreprendre un travail pour réduire ou arrêter la consommation de produits psychoactifs comme le tabac.
Objectif opérationnel	*« Améliorer la qualité des interventions et des pratiques en prévention des conduites addictives »*
Actions	« ***Contribuer au transfert de connaissances et des méthodes d'intervention ➔ expérimenter une action innovante en milieu carcéral***
Résultats 2021 processus 1 : missions de SAOME	**Les missions de SAOME sont décrites ci-dessous :** • Installer une collaboration avec le RESPADD et le CHU de Caen qui bénéficient d'une expérience ; • Animer un COPIL ; • Recruter des professionnels experts (formateur vape, tabacologue) ; • Suivre le budget ; • Définir des protocoles (entretiens de tabacologie, acheminement des vapes) ; • Assurer le suivi du tabacologue ; • Organiser les formations des professionnels ; • Créer du lien avec les détenus et participer à des évènements (réunion d'information…) ; • Favoriser les échanges entre les équipes de soins (SMPR[12], USMP[13], tabacologue) ; • Participer aux échanges concernant la distribution des substituts nicotiniques (modalités, lien avec le pharmacien, …) ; • Participer à la remise des vapes aux détenus ; • Créer des supports de communication en lien avec le référent culturel de la prison et communiquer le projet auprès des surveillants et des détenus ; • Créer des supports de prévention (flyer « vape » et flyer « numéros utiles) ; • Faire émerger une réflexion sur le sevrage tabagique au bénéfice des surveillants ; • Créer des documents de recueil de données, recueillir les données et évaluer l'expérimentation ;

[12] *Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire*
[13] *Service Médico Psychologique Régional*

	• Rédiger le bilan et le présenter aux partenaires et institutions.
Résultats 2021 : processus 2 : méthodes	**Les protocoles 2021 sont décrits ci-dessous :** • Mettre en place une procédure « loi Evin » ; • Mettre en place une procédure au bénéfice des professionnels œuvrant au centre de détention du Port (surveillants compris) ; • Mettre en place un protocole de sevrage tabagique au bénéfice des détenus ; • Mettre en place une procédure d'acheminent et de distribution de vapes et de traitements des substituts nicotiniques
Résultats 2021	**Détenus :** • 30 détenus inclus soit 100% de l'atteinte de l'objectif ; • Suivi des détenus sur 6 mois ; • 11 sorties (dont 10 libérations) ; • 6/19 ayant arrêté de fumer et 13/19 ayant diminué leur consommation (à la fin du projet) ; • 5 détenus formés à la vape **Professionnels :** • Montée en compétences des professionnels au travers de formations sur le RPIB en tabacologie, le DPC sevrage tabagique, la vape : minimum 1 personnel formé à l'USMP et le SMPR. **Surveillants :** • Le projet visait également les surveillants mais le protocole initial n'a pu se mettre en place **Gestion du post-expérimentation (fin du projet porté par SAOME) :** • Relais de l'USMP : l'USMP, en sous-effectif pendant la période du projet, ne nous permettait pas d'envisager un relais sur des entretiens complémentaires et/ou une délivrance de TSN. Toutefois, ne bénéficiant d'autres solutions à court terme, nous nous sommes concertés (SAOME, ARS et USMP) et ce dernier s'est proposé via son médecin, d'assurer le suivi si besoin et la délivrance des ordonnances de TSN. Les IDE de l'USMP étant en charge, eux, de délivrer les TSN tous les 15 jours.
Résultats 2021 : conclusions et perspectives	**Les conclusions sont :** • Une mauvaise évaluation de la transférabilité ; • Une méconnaissance du milieu pénitentiaire ; • Un empressement à l'exécution ; • Une équipe de l'USMP en sous-effectif ; • La crise sanitaire **Les perspectives sont :** Au vu du bénéfice auprès des détenus, l'implication et la volonté des parties prenantes de réussir ce projet, celui-ci sera réadapté en tenant compte des freins, des leviers et de l'expérience acquise. Des groupes de travail par thématique naitront entre mars et juin 2022 afin de soumettre un nouveau projet à l'ARS de La Réunion pour une mise en œuvre dès septembre 2022.

1.6. #MOIS SANS TABAC - La Réunion	
Définitions	Le « #MoisSans Tabac » s'inspire d'un dispositif anglais appelé « Stoptober » mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 28 jours. A l'issue de cette période, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative. SAOME est ambassadeur du dispositif #MoisSansTabac depuis 2016 à La Réunion et depuis 2017 à Mayotte.
Objectif opérationnel	*« Renforcer l'information de la population et des acteurs de santé dans le champ des addictions »*
Action	*« Mettre en œuvre des programmes de marketing social initiés au niveau régional ou national »*
Résultats 2021 processus 1 : **Identification des acteurs susceptibles de mettre en place des actions**	**Partenaires #MoisSansTabac recrutés** : **La Réunion :** - **41 partenaires** (vs 36 en 2020) ➔ Institutions et collectivités : CGSS, ARS, masante.re (GCS TESIS), Pole emploi Le port, Commune du Port, Commune des Avirons. ➔ Secteur marchand : La Poste, Muta, INTERMETRA, 3 salles de sport (Stand up, Keep cool, Réflexform), radio sud ➔ Structures sanitaires et médico-sociales : CHOR, Clinique Robert Debré, le groupe Les Flamboyants (Clinique des Flamboyants Sud, Clinique Flamboyants Ouest, Clinique des Tamarins Sud, Clinique Tamarins Ouest), Clinique Jeanne d'Arc, Clinique de Sainte Clotilde, AURAR, 5 CSAPA de Association Addictions France, CSAPA du Réseau Oté, MSP « Sakisoign », ASFA, SODIA → Professionnels de santé libéraux : URPS pharmaciens, association inter-URPS Tip@santé via le Lib'sans tabac, libéraux → Autres structures : Milieu carcéral Ouest, Campus Réunion, mission locale Le port, Fédération Dionysienne d'Éducation Populaire (FEDEP), Mission locale Est, un lycée du Tampon. 40% des partenaires impliqués en 2020 ont renouvelé leur **participation.** **Mobilisation des professionnels du soin en hausse avec implication du secteur hospitalier et des professionnels de santé libéraux.**

	- En 2021, SAOME a accompagné les promoteurs à répondre à l'appel à projets proposé par l'Assurance Maladie : **2h de présentation de l'appel à projet (14 structures participantes) + 50 h d'accompagnement méthodologique en lien avec l'AAP** ▪ ASFA ▪ le Réseau Oté ▪ l'URPS pharmaciens ▪ la Clinique Jeanne d'Arc ▪ la Clinique des Flamboyants sud ▪ la Clinique OMEGA (non financée)
Résultats 2021 processus 2 : **Valorisation et communication autour du dispositif**	**La Réunion** : - 2 réunions d'aide au déploiement avec les acteurs - 12 présentations du dispositif (**41 bénéficiaires**) - 12 présentations des outils #MoisSansTabac (**49 bénéficiaires**) - 4 stands Mois sans tabac recrutement de professionnels de santé (**135 bénéficiaires)** - Réalisation et distribution d'outils de communication et « recrutement » #MoisSansTabac ; création de : - 1 flyer de recrutement des acteurs - 1 affiche de recrutement de bénévoles - 3 affiches adaptées localement (1000 exemplaires) - Communication autour du dispositif via : - 4 flashs d'information Mois sans tabac - 4 relais sur la PEIDD - Une page dédiée #MoisSansTabac sur le site internet Masanté.re - Communications grand public (journal télévisé, presse écrite, réseaux sociaux) La campagne de communication digitale via Facebook a débuté le **1er octobre :** + 57 abonnés sur la page
Résultats 2021 processus 3 : **Montée en compétence des acteurs de terrain**	✓ 3 salons de discussion en visio (commun Réunion/Mayotte) d'1h chacun sur les thématiques suivantes (**30 professionnels sensibilisés**) : ✓ 2 sensibilisations personnalisées sur les fondamentaux en tabacologie effectuées par des professionnels de la tabacologie (**15 bénéficiaires**) Les 4 sessions de formation éligibles au DPC sur le sevrage tabagique et 3 soirées interprofessionnelles annoncées par le dispositif Lib sans tabac ont été annulées pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Résultats 2021 processus 4 :
 	
Accompagnement méthodologique des porteurs d'actions
	L'accompagnement des acteurs :
	• Réponse aux diverses questions en lien avec l'AAP, le déploiement régional, la mise en lien avec d'autres partenaires, l'élaboration de l'action … soit :
	  ○ 147 appuis spécialisés, aides logistiques et appui au grand public.
	  ○ 52 échanges entre structures / séances de travail
	• Création d'un dossier « partenaires » avec toutes les informations utiles au déroulement de la campagne
	• 7 points relais mis en place sur chaque territoire afin de faciliter l'accès aux outils du #MoisSansTabac à tous les partenaires.
	
	49 actions des partenaires #MoisSansTabac portées par 17 porteurs
	Nombre d'incrits sur tabac info service : 795 (vs 1132 en 2020)

Conclusion 2021 et Perspectives 2022	**Etat des lieux et recrutement :** - Plus d'actions de recrutement des professionnels du premiers recours - Implication significative des établissements hospitaliers et des libéraux - Mises en lien des acteurs d'un même territoire dans le but de créer une dynamique sur le long terme - Cette année encore les partenaires se sont investis tardivement rendant difficile la visibilité et la valorisation des actions de terrain. - Nouveauté : recrutement des acteurs du milieu du handicap **Valorisation et communication :** - Démultiplication des présentations du dispositif et des outils pour maintenir un certain niveau de participation des partenaires. - Un relais presse important cette année. - Une présence plus forte sur les réseaux sociaux avec une augmentation de 67% des adhésions à la page. - Proposition de l'escape game de la Ligue contre le cancer Ile de France comme outil d'animation.

Conclusion 2021 et Perspectives 2022	**Montée en compétences :** En 2021, ce volet a souffert du changement de gouvernance au sein des URPS et de l'inter URPS Tip@santé ainsi que du contexte sanitaire : - Annulation des formations DPC sevrage tabagique et soirées interprofessionnelles. - Manque de disponibilité de formateurs en tabacologie sur la période. - Adaptation de SAOME : Modification des ateliers de sensibilisation pour permettre aux professionnels de santé de bénéficier d'un apport de connaissance utile à leur pratique. **Accompagnement méthodologique :** - Augmentation du nombre d'accompagnements méthodologiques : ▪ Des nouveaux partenaires qui souhaitaient répondre à l'AAP de la CGSS mais dont le cahier des charge s'avère trés spécifique. ▪ 60 % de nouveaux acteurs du Mois sans tabac qui ont sollicité un appui rapproché et personnalisé. **Suivi et mise en œuvre :** De nouveaux changements dans le reporting des actions sur OSCARS entrainent beaucoup de pertes de renseignements des initiatives locales. Points positifs : - échanges étroits avec la CGSS - soutien de l'ARS avec la mise en place d'une action au sein de leur locaux. **Perspectives 2022 :** • Renouveler le dispositif #MoisSansTabac à La Réunion. • Augmenter la participation des professionnels de santé. • Favoriser le partenariat entre acteurs à l'échelle de la collectivité. • Augmenter l'offre d'accompagnement au sevrage tabagique en privilégiant la montée en compétences des professionnels de santé. • Favoriser la création d'outils de prévention et d'accompagnement au sevrage tabagique pour le milieu du handicap • Faciliter l'inscription des actions sur OSCARS

II. RESEAU DE SANTE

Améliorer le suivi par les professionnels de santé des patients dans le champ de l'addictologie et de ses interactions avec la santé mentale

2.1. OFFRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE	
Définitions	En 2015, SAOME a édité le 1er annuaire de l'addictologie à La Réunion. **Entre 2015 et 2021, 5 000 exemplaires ont été diffusés**.
Objectif opérationnel	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins. »*
Actions	*« Orienter les professionnels de santé et les acteurs concernés vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire."* *"Présenter l'offre de soins en addictologie aux professionnels de santé et à l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'addictologie et de la santé mentale."* *" Contribuer à construire l'information pour aider les médecins dans l'orientation de leurs patients vers les ressources du territoire. Élaborer et diffuser les outils pour les médecins traitants et les médecins spécialistes : annuaire de l'addictologie & santé mentale »*
Résultats 2021 processus 1 : **Orienter et informer les professionnels et les personnes concernées sur les ressources du territoire**	La mission d'information / orientation des professionnels est menée au travers d'un guichet intégré : les appels arrivent soit via la plateforme de Run appui (**0800 444 974),** soit directement sur la plateforme téléphonique « addicto » **(0692 956 957).** **SAOME a été sollicitée 99 fois : 52 professionnels (dont 29 PS) et 47 personnes concernées ou entourage.**
Résultats 2021 processus 2 : **Faire connaître les ressources du territoire aux professionnels réunionnais** Distribution de **2400 plaquettes** des numéros utiles	**13 occasions pour 145 professionnels (dont 48 médicaux) :** **Formations/sensibilisations :** • Sensibilisation à l'Intervention précoce (11 & 12/02) • Intervention auprès des internes de médecine générale (18 & 20/08) • IFSI (24/09) **Intervention à la demande (en intra)** • Aumôniers (28/01) • SISTBI (02/09) • Tribunal nord (25/10) • Personnel Oiis Appui **Tenue de stands dédiés aux professionnels** • Congrès des infirmiers libéraux de La Réunion (14/10) • Journée réunionnaise de la Santé Mentale (21 & 22/10) • Journée sans alcool FRAR (30/10) • Journée Régional des infirmiers libéraux de La Réunion (04/11) • Intermetra : label entreprise sans tabac (25/11) • Congrès obstétrique et échographie (1 & 2/12)

	Via la communication numérique : **9 communications** visant à faire connaître les acteurs du territoire **Dynamique inter-établissements :** SAOME a apporté un appui logistique à l'organisation de 2 sessions de travail entre équipes de liaison et de soin en addictologie (ELSA) à la demande de l'une d'entre elles : • Session 1 (02/06/2021) : rencontre des ELSA – Échanges sur des modalités de fonctionnement et missions accomplies par chaque ELSA (participants : 1 IDE de chaque ELSA). Partage d'expérience. • Session 2 prévue en octobre 2021, annulée pour cause de non disponibilité des chefs de service en raison de la crise sanitaire.
Résultats 2021 processus 3 : **Réactualiser en continu et partager l'annuaire de l'offre de soins en addictologie dans sa version numérique**	Rencontres ou contacts avec les structures pour mise à jour de leur fiche annuaire respective : **En 2021, rencontres de** : • L'équipe de direction Addictions France (tous secteurs) (11/08) • Réseau OTE (31/05) • Clinique Robert Debré (28/01) • ELSA du CHOR (22/03) • GHER (22/03) • CHU SUD (21/04) • CHU NORD (07/09) • CRF Ylang Ylang (05/05) • Centre ressources TSAF (11/06) • Equipe Relais Addictologie Psychiatrie – ERAP (16/03) • Collectif festif – L'effet en fête (29/04) • Lib 'sans tabac (29/11) • ALANON (7/01) **Les corrections demandées sont prises en compte et partagées** : • dans la version numérique de l'annuaire désormais accessible en ligne sur « Parcours'addicto » ; • dans la plaquette des numéros utiles ; • sur le site peidd.fr (71 acteurs référencés à La Réunion) ; • avec les composantes de la PTA ; • avec TESIS pour enrichir le ROR.

Résultats 2021 processus 4 : **Élaborer des outils d'orientation complémentaires concernant des publics plus spécifiques.**	En septembre 2021, mise en ligne partielle du nouveau site-annuaire « Parcours-addicto » Afin de publier les fiches partenaires : 90 sollicitations et relances par mail vers les partenaires pour obtenir les validations et autorisations de publications et de droit à l'image **16 fiches partenaires publiées**
Perspectives 2022	• Travailler l'articulation avec le futur Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours complexes (DAC) ; • Créer du lien avec les Communautés Pluriprofessionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ; • Poursuivre les présentations en face à face et digitales de l'offre de soins en addictologie ; • Enrichir l'annuaire numérique de l'offre de soin en addictologie par de nouvelles fiches complémentaires : parties "soin et accompagnement", "aides à distance", « publics spécifiques » et « Autres acteurs (structures d'appui) » ; • Créer de nouveaux supports pour faire connaître les offres de soins spécifiques.

2.2. MONTEE EN COMPETENCES DES ACTEURS	
Définitions	En 2017, l'évaluation externe du réseau d'addictologie SAOME concluait : « *7.4.3 Impact du réseau sur les pratiques professionnelles* *L'ensemble des actions de communication engagées par le réseau, relevant de la communication scientifique ou le partage d'actualités, d'informations ont favorisé une amélioration des connaissances d'après les professionnels rencontrés.* *Au niveau opérationnel, le réseau a fortement investi la production et la diffusion de protocoles, de recommandations de bonnes pratiques ou encore de parcours type, cherchant en cela à contribuer à la qualité, la sécurité et la continuité des soins.* ***Le réseau correspond donc aujourd'hui à un autre canal de formation que les organismes de formation, notamment en proposant des rencontres pluri professionnelles***. » *(p77)*[14]
Objectif opérationnel	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins. »*
Actions	*« Élaborer et diffuser les outils pour les médecins traitants et les médecins spécialistes : référentiels de bonnes pratiques, outils d'aide à la prise charge et à la pratique médicale etc."* *« Promouvoir la formation continue concertée avec l'offre de soins locale. »*
Résultats 2021 processus 1 : **Élaborer des outils utiles à la pratique médicale**	L'annuaire en ligne de l'addictologie (Parcours addicto) : conçu pour permettre plus de lisibilité sur les acteurs du parcours en addictologie **: entrée de l'usager, prise en charge, accompagnement… et identifier leurs spécificités.** En 2020 et 2021, un travail de mise à jour des fiches extraites de l'annuaire de l'addictologie a été lancé, ainsi que la construction de l'arborescence du produit, et la prise de contact d'acteurs absents de l'annuaire papier. Site mis en ligne en septembre 2021 : https://www.parcours-addicto.re/
Résultats 2021 processus 2 : **Assurer une veille informative et réglementaire et enrichir une plateforme d'informations spécialisée**	**La veille** provient de **sites de références fiables** : • Les sites officiels nationaux (MILDECA, Ministère de la Santé, Ministère de l'Outre-mer, Légifrance, HAS, Centre d'Évaluation et d'Information sur les Pharmacodépendances de Bordeaux (CEIP)...) ; • Les sites officiels locaux (Préfecture, ARS OI, Région…) ; • Les sites des acteurs les plus actifs (IREPS, ORS OI, Unions Régionales des Professionnels de Santé…) ;

[14] *EFECT-ITINERE Conseil - Évaluation externe du réseau SAOME 2013 / 2016 – Mars 2017*

Assurer une veille informative et réglementaire et enrichir une plateforme d'informations spécialisée (suite)	• Ceux des acteurs nationaux incontournables (Fédération Addiction, RESPADD, Santé Publique France, Addict Aide...). Les abonnements concernent les revues de presse quotidiennes, les newsletters quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles, les flux RSS, les pages Facebook de structures et organismes locaux et permettent également d'actualiser certains articles. **La plateforme d'information « drogues et dépendances » (peidd.fr), a été renommée *Addictothèque*** courant juillet afin de *permettre d'en saisir les services rapidement : l'espace qui regroupe de l'information et des ressources en lien avec les addictions, pour La Réunion et Mayotte principalement.* Cette plateforme est composée de rubriques d'information et de sous-rubriques, avec une navigation par territoire (National/International, La Réunion, Mayotte) afin de faciliter les recherches. <u>A noter</u> : Au 31 décembre 2020, la plateforme comptait 6 502 articles. Parmi ces articles, **1847 ont été supprimés**. Il s'agit d'articles présentant des publications et outils consultables chez les partenaires de La Réunion. Ce travail de recensement nécessite une actualisation régulière afin de garantir le service aux usagers qui souhaiteraient les emprunter. N'arrivant à obtenir ce travail d'actualisation de la part de nos partenaires de nos partenaires, SAOME a choisi de ne maintenir sur le site que les publications et outils empruntables dans notre structure. Toutes les autres publications et outils sont accessibles en ligne. Ainsi, **en 2021, le site propose 5 022 articles, dont 358 nouveaux vs 2020.** **Agenda local et national des événements permettant une montée en compétences des acteurs – nombre d'articles publiés en 2021 :** • A La Réunion : 46 articles (actions de prévention, formations, webinaires, ateliers d'échanges de pratiques…) • Au national : 46 articles (essentiellement des webinaires), • A l'international : 6 articles (colloques). <u>A noter</u> : la crise sanitaire a fortement impacté les actions prévues depuis l'année dernière et de nombreux évènements, au niveau local, national et international ont été annulé ou reporté.

	Appels à projets : • 6 appels à projets de La Réunion (MILDECA, ARS Réunion, CGSS) • 13 appels à projets ou à candidature nationaux (MILDECA, CNAM, DIHAL, IReSP, INCa, HAS, Fondation de France…). **Mais aussi** (offres d'emploi, nominations, replay de webinaires locaux, publications des partenaires…) : 32 articles pour La Réunion ; **« Etat des lieux »** : en 2021, la plateforme a mis en ligne : • 2 publications de l'OFDT permettant d'éclairer la situation à La Réunion (Rapport de mission de l'OFDT concernant les usages de drogues sur l'ile de La Réunion / Drogues et addictions dans les Outre-mer - État des lieux et problématiques) **« Politiques publiques »** : • 5 nouvelles publications en 2021 pour La Réunion, • 5 en national **Annuaire** : la plateforme présente, par fiche, 71 acteurs référencés à La Réunion en prévention des conduites addictives et champs connexes ainsi que les structures de prise en charge médico-sociales ou sanitaires. **Bibliographie** : 61 nouvelles publications en 2021 (sur 1380 articles dans cette rubrique, vs 2 776 articles en 2020) en lien avec les produits (tabac, alcool, cannabis, opioïdes, NPS, médicaments…), les approches (prévention, RdRD, prise en charge, lutte, justice…), les pratiques (santé mentale, santé au travail…), etc… Un important travail de tri a permis de supprimer plus d'un millier de publications obsolètes ou accessibles uniquement chez des partenaires. **Boite à outils** : 61 nouveaux outils téléchargeables ou accessibles en ligne en 2021 (vs 41 en en 2020) dont certains proposent plusieurs supports (vidéo + guide…) : • 29 fiches / conseils pratiques, essentiellement sur la prévention et la prise en charge des conduites addictives en milieu professionnel, • 14 guides pratiques (de la Fédération Addiction, du RESPADD, de l'ANAP, Association Allon Déor, Addictions France, d'un laboratoire pharmaceutique), • 4 replays de webinaires (Inserm, COREADD, GRRITA, FNES), • 5 livrets, 6 dépliants, 3 affiches, 2 vidéos, 1 infographie, 1 coffre à outils, des fiches pédagogiques,

- 2 kits d'intervention (activités festives, tabac et précarité),
- 6 outils de formation et cours en ligne,
- 1 annuaire en ligne pour La Réunion (Parcours Addicto),
- Des replays de webinaires/congrès et des podcasts.

Nombre de consultations de la plateforme en 2021 :

100 961 visites (vs 95 449 en 2020, soit une hausse de près de 6 %).

Les statistiques du site pointent, à plusieurs moments de l'année, des pics de consultations importants, probablement liés à des moteurs automatiques de recherches. Aussi, le nombre de consultations de la plateforme est-il à prendre avec précaution (ex : plus de 7 000 visites en janvier et en février). Au-delà de ces pics, nous constatons une légère augmentation des visites en 2021 par rapport à l'année précédente, avec une moyenne de 240 visites par jour.

La plateforme est très bien référencée sur Google, principal lien entrant vers le site. Ainsi, l'internaute qui passe par le moteur de recherche pour un article en lien avec les conduites addictives est souvent orienté vers la PEIDD en 1ère page de recherche.

Comme chaque année, nous constatons une baisse de la fréquentation du site pendant le mois de juillet, qui correspond à la période des vacances scolaires.

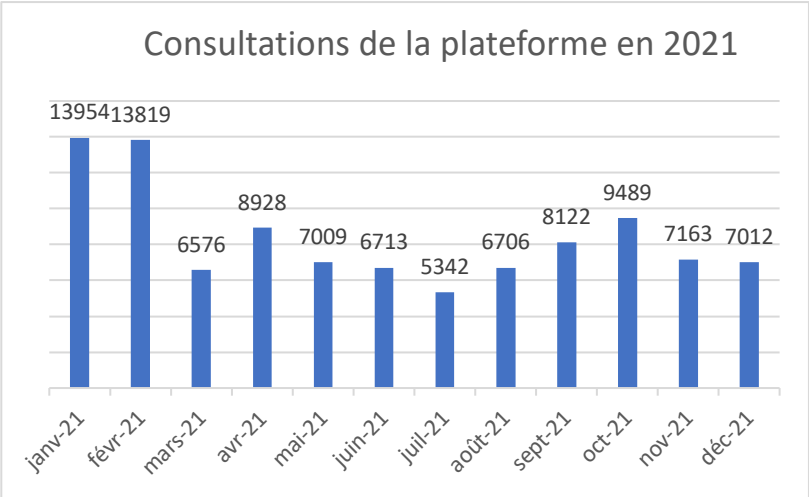

Nombre d'abonnés à l'infolettre : 4 561 abonnés au 31 décembre 2021, dont 86% sont issus du territoire de La Réunion, soit 3 924 abonnés.

L'infolettre parait mensuellement le 15 de chaque mois, de janvier à décembre et a relayé :

- 45 articles en rubrique « Etudes et observations »,
- 45 articles en rubrique « Prise en charge sanitaire et sociale »,
- 90 articles en agenda Réunion,

	• 65 articles en agenda national, essentiellement accessible à distance.
	• 11 focus :
	  • 3 sur le travail : COVID, addictions et santé mentale,
	  • 3 sur le tabac : Journée mondiale sans tabac, Mois sans tabac, Tabagisme et BPCO,
	  • 2 sur l'alcool : RdRD, grossesse,
	  • 1 sur l'impact du cannabis sur la santé,
	  • 1 sur les dispositifs TREND et SINTES à La Réunion,
	  • 1 sur les appels à projets Addictions à La Réunion.
	En moyenne, l'infolettre est lue par 545 lecteurs par mois, dont 152 médecins.
	 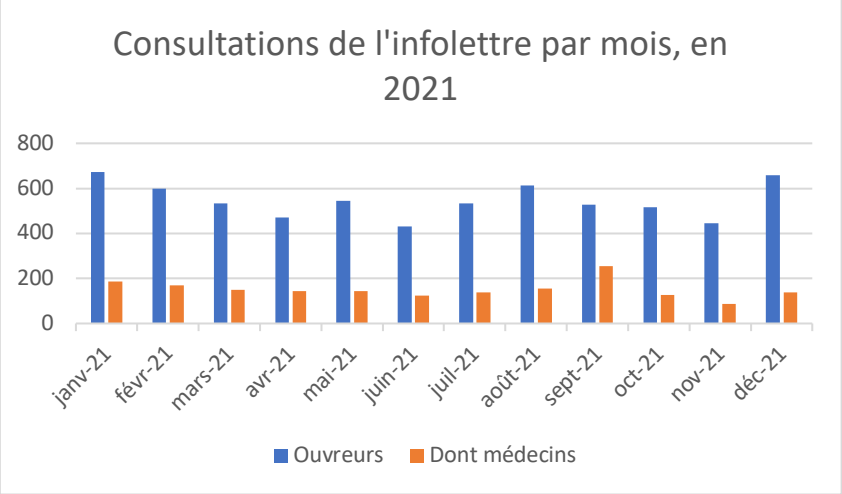

Résultats 2021 processus 3 : **A partir d'une veille scientifique, diffuser des outils via les lettres d'information**	Au-delà de l'**infolettre spécialisée mensuelle** présentée ci-dessus, SAOME rédige et publie tout au long de l'année des **flashs d'information** : ils permettent d'informer synthétiquement sur l'existence de nouveaux outils ou ressources utiles aux médecins ou à leurs patients ainsi que sur les évènements à venir. **36 flashs** d'information en 2021 (vs 25 en 2020), dont : • 15 flashs sur 21 évènements (17 évènements en ligne, 4 en présentiel) dont 16 organisés à/pour La Réunion et 5 organisés en métropole et accessibles aux professionnels de La Réunion, • 7 flashs sur des informations, • 7 flashs sur des outils, • 4 en lien avec des enquêtes, dont 2 sur La Réunion, • 2 relayant des appels à projets locaux. Ces flashs sont consultés **en moyenne par 414 professionnels, dont 164 médecins**. Les 3 flashs les plus consultés concernent les appels à projets locaux et les évènements prévus entre fin-août et octobre (moyenne de 560 lecteurs dont 225 médecins). Les moyennes de consultations sont assez régulières sur l'année.

Résultats 2021 processus 4 : **Diffuser des outils par d'autres canaux**	**SAOME a diffusé des outils utiles à la pratique médicale, sur les stands** tenus lors de **6 événements professionnels.** • 14/10/21 : Congrès des infirmiers libéraux de la réunion à Saint Denis - 70 IDE libéraux, • 21 et 22/10/21 : Journées régionales de la santé mentale « Grandir ensemble » de la CTSM et l'EPSMR, à Stella Matutina - 26 bénéficiaires, • 30/10/21 : Village de prévention des conduites addictives et des comportements à risque, de la FRAR, au Jardin de l'Etat – 14 bénéficiaires, • 04/11/21 : journée régionale des infirmiers libéraux de La Réunion - 40 infirmiers libéraux, • 01 et 02/12/21 : congrès d'échographie et d'obstétrique, de REPERE - 96 pers, • **10/12/21 :** congrès d'ONCORUN. Par ailleurs, SAOME a présenté les généralités et l'offre de soins en addictologie lors d'un cours de médecine générale à 48 étudiants, les 18 et 20/08/21. Soit **plus de 300 professionnels rencontrés** à ces occasions.
Résultats 2021 processus 5 : **Organiser des occasions d'échanges de pratiques interprofessionnelles**	En 2021, du fait du contexte, SAOME, a proposé la quasi-totalité de ses rencontres en mode distanciel. **380 professionnels** (en double compte) de La Réunion (vs 89 en 2020) ont participé aux **17 occasions d'échanges organisées par ou avec l'appui de SAOME** **(5 en 2020)** **Rencontres <u>en distanciel</u> organisées par/avec l'appui de SAOME** • **Atelier** ✓ Atelier « Ados et addictions : échange sur les outils de repérage et d'autoévaluation des risques liés à ses consommations » avec le RESPADD (15/01/21) – 15 participants • **Rencontres interprofessionnelles / webinaires** ✓ Soirée cannabinoïdes avec le RESPADD (14/04/21) – 40 participants ✓ « Soins obligés en addictologie : La collaboration en pratique des acteurs de la Justice et du Soin dans le cadre des soins obligés en addictologie » avec la Fédération Addiction (11/06/21) – 28 participants ✓ « **Plaintes du sommeil, somnifères et usages de SPA** » (02/09/21) – 15 participants ✓ « Clinique transculturelle & usages de substances psychoactives » (07/10/21) – 42 participants

	✓ « Femme et usage de SPA : plaisir(s) au féminin » (26/10/21) – 20 participants ✓ « La Réduction des Risques et l'accompagnement des consommations en hébergement pour l'Océan Indien (La Réunion, Mayotte) » avec la Fédération Addiction (30/11/21) – 26 participants • **Colloque** ✓ Colloque régional Lieux de Santé Sans Tabac Réunion avec le RESPADD (16/04/21) - 51 participants (dont 1 de Mayotte et 3 de métropole) + 9 intervenants (7 structures) hors RESPADD **Rencontres <u>en présentiel</u> organisées par/avec l'appui de SAOME** • **Ateliers d'échanges de pratiques/Soirée interprofessionnelle** ✓ Rencontre interprofessionnelle CSAPA et SPIP Sud (01/10/21) ✓ Atelier interprofessionnel « Addictologie et justice » avec le CRJ/Université de La Réunion (17/09/21) – 17 participants ✓ Atelier sur la Réduction des risques pour les référents Intervention Précoce (27/09/21) – 13 participants ✓ Échanges de pratiques (Ouest) suite à la formation sur les dispositifs innovants en collaboration avec l'IREPS (19/10) – 12 participants ✓ Soirée interprofessionnelle SAOME « Les effets de la crise sanitaire sur les usages de drogues et les addictions : connaissances et retours d'expérience » (OFDT) en présentiel (16/12/21) – 17 participants • **Intervention** ✓ Présentation de l'offre de soins aux aumôniers - Saint Denis, dans le cadre d'une sensibilisation par le Réseau OTE (le 28/01/21) – 8 participants ✓ Présentation du programme Alcoochoix et des recommandations de l'expertise collective de l'Inserm sur la RdR Alcool (13/07/21) – 5 participants ✓ Présentation de l'offre de soins aux internes de médecine générale sur sollicitation du département universitaire de médecine générale (19/08/21) – 3 participants

Résultats 2021 processus 6 : **Soutenir la formation continue**	Le réseau est intervenu en appui pour le montage, le recrutement de formateurs ou encore l'organisation logistique de certaines formations : • Appui à la mise en place de formations avec Lib'sans tabac et IREPS Réunion, sur 4 cessions prévisionnelles (formations DPC) qui ont été annulées, • Formation à l'intervention précoce (11 et 12/02/2021), à destination des référents structures partenaires, • La formation de formateurs RPIB en tabacologie avec le RESPADD (13 et 14/04/21) - 25 participants en visio-conférence (12 structures), • A l'initiative de SAOME, organisation d'une formation sur **l'Entretien Motivationnel en partenariat avec le RESPADD**, initialement prévue en 2020 puis reportée du 15 au 16 avril 2021, cette formation a été annulée pour cause de crise sanitaire, • Organisation et coanimation avec l'IREPS de la formation « **Conditions d'efficacité des interventions en prévention des addictions** ». Une session dans l'Ouest et une dans l'Est. Sur 2.5 jours. En avril et en juin 2021 – 21 participants. SAOME a également participé ou organisé des séances de sensibilisations : • Présentation de l'offre de soins aux aumôniers - Saint Denis, dans le cadre d'une sensibilisation par le Réseau OTE (le 28/01/21) – 8 participants, • **Sensibilisations à la tabacologie, dans le cadre du #MoisSansTabac 2021 (12, 19/10 et 02/11/21)** – 33 participants. En 2021, le réseau a relayé de nombreux **événements** contribuant à une montée en compétences des professionnels (colloques, formations, sensibilisations, ateliers, webinaires...) : • **Via l'infolettre mensuelle : 53 événements**, dont 25 à La Réunion (12 en ligne) et 28 en métropole, accessibles en ligne. Articles vus en moyenne **par 545 lecteurs par mois, dont 152 médecins,** • **Via les flashs d'information : 15 flashs sur 21 évènements**, vus en moyenne par **plus de 400 professionnels dont 170 médecins.**
Perspectives 2022	• Maintenir une veille informative et scientifique de qualité ; • Mieux cibler les communications selon les cibles et adapter les supports de communication aux besoins de professionnels ; • Travailler au plus près des organisations de soins primaires pour toucher davantage de médecins ;

	• Maintenir les rencontres interprofessionnelles ; varier les thèmes et faire le lien avec la santé mentale ; • Établir un état des lieux de l'Offre de formation en lien direct ou indirect avec l'Addictologie sur La Réunion ; • Recenser les besoins en formation des acteurs du premier recours ; • Appuyer l'articulation entre les différents opérateurs de formation ; • Travailler à la mise en place de formations sur les pathologies duelles avec le centre de formation de la Santé Mentale ; • Proposer des formations complémentaires à celles proposées jusque-là à La Réunion.

2.3. ADDICTIONS ET SANTE MENTALE	
Définitions	« *La concomitance de troubles psychiatriques et addictologiques est un fait épidémiologique connu.* *Environ 15 % des patients souffrant de troubles psychiques prennent ou ont pris des substances, drogues ou alcool, avec une prévalence plus importante chez les patients souffrants de troubles mentaux sévères (schizophrénie et troubles bipolaires). Parallèlement, les troubles psychiatriques sont plus fréquents chez les personnes ayant un usage ou un abus de ces substances, notamment anxiété, dépression, troubles de la personnalité : 30 à 60 % des usagers de drogues présenteraient une comorbidité psychiatrique.* ***La Direction générale de la santé** (DGS) a saisi la HAS sur la question de la prise en charge des comorbidités psychiatriques et addictives. Concomitamment, la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (**MILDECA**) a sollicité la HAS sur ce même sujet.*
Objectif opérationnel	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins ».*
Action	*« Participer à la dynamique du territoire en particulier dans la valorisation des initiatives des professionnels de santé et des acteurs permettant notamment un décloisonnement des secteurs ».*
Résultats 2021 processus 1 : **Acquisition d'une « culture métier » en santé mentale à SAOME**	Par le biais de 326 heures-stagiaires : • Sensibilisation de 6 jours en « *Victimologie – psycho traumatologie* » (CHU), • 2ème édition Journées Réunionnaises de la Santé Mentale (EPSMR), • Webinaire « *Addictions et Troubles Psychiatriques* » (Fédération Addiction), • 8ème journée régionale de Nutrition Clinique : "Troubles du comportement alimentaire : « *Quand l'alimentation est un combat. Vers un parcours de soins régional*." (CHU), • Prevention des risques psycho sociaux : comprendre et agir.

Résultats 2021 processus 2 : **Faciliter l'orientation** des patients vers les ressources du territoire en santé mentale 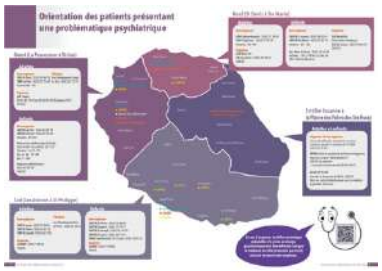	**Orientations vers les ressources :** • Transmission de contacts, informations sur PTA/DAC et santé mentale, • Transmission de contact pour un patient de 20 ans anciennement suivi en métropole et domicilié à La Réunion, pour continuité de soin. **Relais d'informations** Proposition à la CTSM974 de relayer son enquête sur la recherche en santé mentale à La Réunion, via un flash d'information, Communication d'un article "agir en prévention et promotion de la santé mentale" par le réseau santé-villes aux 24 communes, Lors des 2 Journées Régionales de Santé Mentale, exposition de 2 panneaux avec l'offre de soins en addictologies et les QR codes des flyers, Tenue d'un stand.
Résultats 2021 processus 3 : **Diffusion des outils d'aide à la pratique médicale en lien avec la santé mentale**	Il s'agit d'aller dans le sens d'une **prise en charge intégrative et coordonnée** des 2 problématiques : addiction et santé mentale. SAOME a diffusé **7 communications** sur la prise en charge (dont 1 focus, infolettre de septembre 2021) • La prévention des addictions et la réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives en ESSMS - Recommandation de bonnes pratiques. Note de cadrage. HAS. Octobre 2020, • Coffres à outils « 7 astuces pour se recharger » du Mouvement Santé mentale Québec, • Actes de la 5e rencontre nationale des CLSM & 22e Journée d'étude ESPT (en 2019) : « Les CLSM, 12 ans après : qu'est-ce qui a changé ? ». Mars 2021, • Santé mentale des adolescents : une campagne entièrement digitale pour les inciter à en parler. Santé publique France. 14 juin 2021, • Le nouvel ambulatoire en santé mentale : pour une vie debout ! ANAP. Octobre 2021, • Grande précarité et troubles psychiques. Comment intervenir auprès des personnes en situation de grande précarité présentant des troubles psychiques. Note de cadrage. HAS. Septembre 2021,

	• Interaction des systèmes de soins addictologique et psychiatrique - Pour une prise en charge intégrée des patients : - Pathologie duelle - de quoi s'agit-il ? - Modalités de coopération à l'avant-garde dans ce domaine à La Réunion - Équipe de Relais Addictologie et Psychiatrie - Lancement de l'activité clinique et le travail de terrain de l'ERAP **3 699 ouvreurs de ces communications (dont 1 121 médecins)**, en double compte.
Résultats 2021 processus 4 : **Soutien aux actions contribuant à une montée en compétences croisées des acteurs**	**Relais d'événements nationaux et locaux via les E.lettres :** Les informations relayées sont choisies en fonction de l'intérêt qu'elles peuvent représenter aussi bien pour les acteurs de l'addictologie que de la santé mentale. **3 publications en « Études et observation »** : ✓ « Les déterminants de la santé mentale » Synthèse de la littérature scientifique. Minds, promotion de la santé mentale à Genève. Avril 2021 ✓ ETCAF – Pratiques professionnelles adoptées à l'échelle internationale par les cliniciens légistes en santé mentale. Kaitlyn McLachlan, Ph.D., psychologue certifiée Katelyn Mullally, M.A. Chantel Ritter, M.Sc. 2020 ✓ Santé mentale dans la première ligne - Exemples internationaux. Fondation Roi Baudouin. Juin 2021 **19 communications sur des colloques / formations / recommandations / sensibilisations / groupes de travail en lien avec la santé mentale (hexagone et Réunion)** **5336 professionnels ont ouvert ces lettres d'information (dont 1 483 médecins)** en double compte. **Appui à l'organisation de formations, colloques, sensibilisations :** Dans le cadre des **Journées Régionales de la santé mentale**, participation aux réunions de travail et comités scientifique et d'organisation.

	Proposition d'une table ronde sur les addictions, avec définition des sujets et coordinations des intervenants (Addictions France, ERAP, SAOME, Clinique les Flamboyants) Exposition de 2 panneaux avec l'offre de soins en addictologies et les QR codes des flyers. Tenue d'un stand.
Résultats 2021 processus 5 : **Appui aux occasions interconnaissance entre professionnels des champs addictologie et santé mentale**	**Organisation de rencontres interprofessionnelles sur des thématiques croisées :** L'objectif est de permettre l'interconnaissance des acteurs des différents champs. **Rencontres avec des acteurs intervenants auprès de publics faisant l'objet de prises en charge en santé mentale** Partenaires rencontrés : CTSM974, équipe de l'EPSMR, ERAP, Les Flamboyants **CTSM 974 : Participation à la commission, aux groupes de travail en vue du PTSM et au Bureau :** 1 participation à la réunion de présentation du Plan Territorial de Santé Mentale (PTSM), 2 réunions du bureau de la Communauté (en tant que suppléant du collège 3 - Représentants des libéraux).
Résultats 2021 processus 6 : **Contribution au suivi des situations individuelles complexes avec pathologie duelle addiction / santé mentale**	La PTA construit ses outils de coordination et notamment son système d'information (OIIS 360) qui, à ce jour, n'est pas développé pour le recueil spécifique d'information relatives à l'addictologie et à la santé mentale. **Aucun appui à la coordination de parcours**
Perspectives 2022	1. Poursuivre l'acculturation du personnel du Réseau d'addictologie ; 2. Poursuivre la diffusion d'informations et outils utiles à la pratique croisée (addictologie / santé mentale) ; 3. Proposer l'abonnement aux lettres d'information du Réseau à un maximum d'acteurs de la santé mentale ; 4. Soutenir un maximum d'événements (formations, échanges de pratiques, colloques…) permettant montée en compétences et interconnaissance entre les 2 secteurs (addicto / SM) ;

	5. Expérimentation : Structuration, en lien avec le DAC, d'un parcours de prise en charge coordonnée ou intégrée (à partir des travaux de ERAP) 6. Continuer à participer à la gouvernance de la commission de la CTSM 974 ; 7. Proposer un appui dans la perspective de création d'un Centre de Ressources Santé Mentale et recenser les possibilités de mutualisation 8. Faire connaître l'intérêt de SAOME de participer à la recherche sur des sujets croisés addictologie / santé mentale

2.4. ADDICTION ET JUSTICE	
Définitions	L'injonction thérapeutique : dispositif propre à la législation sur les stupéfiants jusqu'en 2007, elle concerne dorénavant les infractions liées à l'abus d'alcool. La personne fait l'objet d'un signalement à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS). Celle-ci impose de se soumettre à une mesure d'injonction thérapeutique dont le contenu est défini en fonction de l'examen médical et de l'enquête sociale qui auront été effectués. L'obligation de soins : Article 132-45.3 du Code Pénal modifié par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. C'est l'obligation de se soumettre à des mesures de contrôle, de traitement ou de soins même sous le régime de l'hospitalisation. Elle n'est pas spécifique à l'usage de produits psycho-actifs, elle concerne également les infractions à caractère sexuel. La personne qui est en obligation de soins est libre de choisir son médecin ou la structure dans laquelle elle souhaite être suivie. Justice Résolutive de problèmes : le suivi s'opère sur l'ensemble des facteurs de récidive identifiés (logement, travail, pairs antisociaux, conflits familiaux, addictions…). L'esprit des juridictions résolutives de problèmes est d'être pragmatique, restauratif et tourné vers la résolution des problèmes réels. Justice Restaurative ou Réparatrice : prévue par la loi du 15 août 2014, mise en œuvre par la circulaire du 15 mars 2017, complémentaire au traitement pénal de l'infraction, la justice restaurative consiste à faire dialoguer victimes et auteurs d'infractions (qu'il s'agisse des parties concernées par la même affaire ou non). Les mesures prises, selon des modalités bien définies, visent toutes à rétablir le lien social et à prévenir au mieux la récidive. SAOME, réseau expert en addictologie, dont l'une des missions principales est l'information et le décloisonnement des acteurs sur le territoire réunionnais, vient en appui aux initiatives locales d'expérimentations de Justice Résolutive.
Objectif opérationnel	*« Favoriser le changement des pratiques professionnelles et le décloisonnement des acteurs de l'offre de soins ».*
Actions	*« Orienter (…) les acteurs concernés vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire ».* *« Présenter l'offre de soins en addictologie (…) à l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'addictologie (…) ».*

	« Participer à la dynamique du territoire en particulier dans la valorisation des initiatives des professionnels de santé et acteurs permettant notamment un décloisonnement des secteurs »
Résultats 2021 Processus 1 : **Acquisition d'une « culture métier » en santé-justice à SAOME** **Acquisition d'une « culture métier » en santé-justice à SAOME**	En 2021, afin de développer une culture-métier en « santé-justice » pour le personnel de SAOME d'un **total de 20 heures de formation.** Par le biais de : • Animation d'un café débat « Droit et Justice » le 19 avril pour l'ensemble des collaborateurs • Veille et lectures scientifiques tout au long de l'année. **Outils et base documentaire :** 48 sources documentaires et 8 boîtes à outils référencés sur le site https://www.peidd.fr/ • Acquisition du dernier guide de Fédération Addiction « Guide des soins obligés en addictologie » paru le 15 septembre 2020. • Rencontre des acteurs de l'application de la loi pour mieux les connaître. • Implication de la référente Justice du Conseil scientifique dans les actions de SAOME.
Résultats 2021 Processus 2 : **Soutenir la montée en compétences croisée des acteurs sur le thème « Justice et Addictologie », permettant un décloisonnement des univers**	**Soutien aux actions contribuant à une montée en compétences croisées des acteurs (formations, colloques…)** • Relais d'évènements de février à novembre 2021, via l'infolettre mensuelle : ○ 4 webinaires au niveau national, ○ Le webinaire "*Soins obligés en addictologie*" organisé par SAOME, en lien avec la Fédération Addiction et son replay, ○ 2 ateliers interprofessionnels (1 par l'IFJR, l'autre par CRJ/Université et SAOME), ○ Actions menées à l'occasion de la Semaine internationale de la Justice restaurative à La Réunion, ○ Diplôme universitaire « Violences et Résiliences : Pratiques Cliniques et Juridiques ». **4 149 ouvreurs** dont **1 101 médecins** (en double compte) **Appui aux occasions d'interconnaissance entre professionnels des champs de la santé et de l'application de la loi :** • A l'initiative de SAOME : organisation d'un atelier d'échanges de pratiques professionnelles sur la zone Nord – Est le 17 septembre 2021 :*« La collaboration en pratique des acteurs de la Justice et de la Santé*

	autour de l'Usager : regards croisés autour des besoins et des attentes » - **17 personnes présentes** (8 professionnels de la justice, 7 du secteur médico-social, 1 médecin)
	• En appui aux décideurs : participation au groupe de travail *« Projet d'expérimentation sur le respect et l'application des interdits protecteurs »* et au *« COPIL Alcool »* de la Préfecture
	• En appui spécialisé : Participation aux 3 réunions de travail basées sur le programme stratégique de la PJJ : amélioration de la prise en charge pluridisciplinaire **:**
	  ○ « Améliorer les connaissances et les compétences propres des professionnels de la PJJ : réseau de l'intervention précoce »
	  ○ « Réflexion de proposition partenariales pour les obligations de soins et les mesures de stages SSDUS »
	  ○ « Création d'une offre de PEC pour les mineurs en obligations de soins »

Résultats 2021 Processus 3 : **Faciliter l'accès aux soins des usagers**	**Porter à la connaissance des acteurs de la Justice l'Offre de Soins en addictologie réunionnaise** • Présentation de **l'Offre de Soins par des situations pratiques** aux responsables du TJ Sud, le 25 octobre (vignettes cliniques) • Remise de 12 « guides des soins obligés en addictologie » à l'ensemble des participants à l'atelier d'échanges de pratiques du 17 septembre. **Interpeler l'Offre de soins en addictologie pour une meilleure articulation avec celle de l'application de la Loi** • Organisation par SAOME ; avec la Fédération Addiction, du **webinaire « Soins obligés en addictologie »** à La Réunion, le 11 juin. 15 participants • Appui à l'organisation par le CSAPA St-Pierre et le SPIP Sud d'une rencontre interprofessionnelle pour une meilleure articulation des acteurs, le 1er octobre. 11 participants **Encourager les acteurs de Justice à s'emparer d'outils et programmes innovants et/ou validés dont la Justice Résolutive** Comme vu plus haut (processus 2), SAOME a participé aux réunions de la PJJ sur le sujet de leur programme d'amélioration de prise en charge pluridisciplinaire. Afin de répondre aux enjeux nationaux et besoins locaux, SAOME se propose de promouvoir la stratégie nationale de l'intervention

	précoce (IP) au sein de la PJJ, en mobilisant ses acteurs, et les partenaires de soins en addictologie. (Cf bilan IP)
Perspectives 2022 Nota : dossiers conditionné au renouvellement par la Préfecture Réunion	1. Présenter l'Offre en Addictologie au plus grand nombre de professionnels de la Justice ; 2. Provoquer et soutenir les rencontres pluriprofessionnelles des domaines Justice/Médico-social, ou, si les moyens financiers et sanitaires s'avèrent favorables, un colloque. 3. Communiquer largement sur les programmes innovants actuellement déployés en métropole auprès des acteurs de Justice et du Médico-social ; 4. Suivre et venir en appui si nécessaire aux dispositifs en cours de déploiement sur l'île et sur les appels à projet en cours ou à venir, notamment le déploiement de l'IP au sein de la PJJ. 5. Communiquer sur les formations à venir ; 6. Solliciter l'École Nationale de la Magistrature et Fédération Addiction afin de permettre aux acteurs locaux concernés de bénéficier de formations, colloques et tables rondes sur l'île.

2.5. REDUCTION DES RISQUES & DES DOMMAGES (RDRD)

Définitions	En addictologie, le concept de « réduction des risques » s'est développé dans le champ de la toxicomanie, avec l'émergence du VIH dans les années 1980. La RdR poursuivait d'abord le but de réduire le nombre de contaminations et accidents liés aux pratiques d'injection intraveineuse. La réduction des risques se réclame d'une démarche de santé publique pragmatique en ce qu'elle entend limiter les risques liés à la consommation, sans nécessairement avoir comme premier objectif le sevrage et l'abstinence. En pratique, il s'agit d'intervenir sur l'usage et son contexte pour en limiter les conséquences néfastes. [15] La RDR envisage tous les types de risques associés à la consommation de SPA. Tout en tenant compte du contexte de vie de la personne, de ses facteurs de vulnérabilité individuelle, de ses modalités de consommation et pratiques, elle étudie : ○ Les risques somatiques : accidents, surdoses, contaminations par le VIH, les virus des hépatites B et C, des bactéries ou des champignons, etc . ○ Les risques psychiatriques : troubles anxieux, troubles dépressifs, troubles de l'humeur, psychose, etc . ○ Les risques sociaux : violence, insécurité routière, exclusion, précarité. ○ Les risques judiciaires : poursuites pénales, incarcération. Elle vise à encourager l'usager à adopter autant que possible des comportements moins nocifs pour sa santé.[4] La RdR se conçoit comme une « palette » d'outils pouvant être adaptés au gré des besoins de la personne qui consomme des produits psychoactifs [4] ● Information sur les risques associés à l'usage des substances psychoactives ● Mise à disposition de matériel stérile (seringues notamment) et récupération du matériel utilisé dans des structures spécialisées, par des associations, dans des pharmacies ou via des automates ● Recommandations de pratiques visant à éliminer ou réduire certains risques : non-partage du matériel, choix des points d'injection, promotion de méthodes alternatives moins dangereuses, etc. ● Accès à des médicaments de substitution pour les consommateurs d'opiacés ● Accès à des informations visant la diminution des consommations,

[15] MILDECA [en ligne] la réduction des risques (RDR),[consulté le 24.01.2020],http://www.drogues.gouv.fr

	• Offre de services sanitaires, par exemple des soins infirmiers, le dépistage de maladies infectieuses... • Accueil, écoute, soutien psychologique, orientation vers des services sociaux
Objectif opérationnel	*« Assurer aux médecins un appui à la coordination des parcours complexes des patients »*
Action	*« Initier et/ou coordonner des projets de réduction des risques répondant aux problématiques locales (Artane….etc.). »*
Résultats 2021 processus 1 : **Acquisition d'une « culture métier » en Réduction des Risques à SAOME**	L'acculturation en « RDRD » pour l'équipe du Réseau : • Participation au Webinaire du Respadd "rencontre interprofessionnelle autour des cannabinoïdes" • Participation au congrès de la Société Francophone de Tabacologie : module sur **la vape** • **Participation au DIU cannabis médical organisé par l'université de Paris-Saclay.** • Participation à l'événement E-ADD 2021 conduites addictives au temps de la COVID-19 • Sensibilisation au travers de cafés-débat à destination de l'ensemble l'équipe de SAOME : - « Tabac chimique » à La Réunion. - CBD bien-être : législation, usage et pratique. - Retour d'enquête de terrain sur l'utilisation de chanvre riche en CBD par les usagers de cannabis riche en THC.
Résultats 2021 processus 2 : **Sensibilisation des professionnels à la RDRD**	→ Nombre de **lettres d'information diffusées contenant des informations en lien avec la RDRD** : **8 flashs d'information et 10 infolettres** **→ Événements interprofessionnels (coorganisés) par SAOME en faveur de la RDRD** • Appui à l'élaboration de l'événement E-ADD 2021 : « *Conduites addictives au temps de la COVID-19* » 5e e-congrès sur les addictions 24-25 mars 2021. • Organisation et animation de la sensibilisation des structures partenaires de « l'Intervention Précoce » à la thématique de la réduction des risques et des dommages chez les jeunes (septembre 2021) : 12 personnes. • Organisation d'un atelier de sensibilisation et d'une formation sur l'utilisation de la vape à destination des détenus et des professionnels du centre de détention du Port : 30 détenus (dont 5 référents) et 2 infirmiers • Diffusion, au centre de détention du Port, d'un spot filmé concernant le projet vape en milieu carcéral dans le cadre de la RDRD et le sevrage tabagique.

	• Co animation, avec la Fédération Addiction, de la présentation du programme « ALCOCHOIX ». • Organisation d'une soirée interprofessionnelle sur les cannabinoïdes de synthèse à destination des professionnels de santé et du secteur social, en partenariat avec le RESPADD.
Résultats 2021 processus 3 : **Initiation et/ou coordination de projets de RDRD**	SAOME, sollicité dans son rôle d'appui, a apporté son soutien au collectif de Réduction des Risques en milieu festif, L'EFFET EN FET ! Ce collectif, porté et animé par l'association Réseau OTE ! est constitué d'associations intervenant en addictologie (Réseau OTE ! Association Addictions France) et en santé sexuelle (ARPS, ASETIS), de bénévoles, d'usagers pairs et autres acteurs (Médecins du Monde…). **SAOME** apporte son soutien tantôt logistique, tantôt méthodologique : • Participation et appui de SAOME lors des réunions du collectif « L'Effet en Fet » : 7 appuis logistiques (organisation, prise de notes) • Participation à des groupes de travail techniques du collectif : - « Cadres et moyens » afin de définir les modalités d'exercices des partenaires du collectif. - « Communication » afin de définir le slogan et le logo du collectif avec l'ensemble des membres. • Appui à l'organisation d'une formation sur les risques sonores à destination des membres du collectif. • Appui de SAOME sur la mise en place du bénévolat au sein du collectif. **En 2021, « L'effet en Fet » a démarré ses interventions dans le milieu festif déclaré et non déclaré. Le collectif est désormais opérationnel et s'appuie sur une équipe de professionnels et de bénévoles actifs.**
Perspectives 2022	SAOME, dans son projet associatif, a réaffirmé l'importance de promouvoir la Réduction des Risques et des Dommages en tant que philosophie d'intervention et pratique ouverte, évolutive encore peu connue des professionnels non « initiés ». En 2022, l'approche RDRD doit être intégrée au sein de chaque action portée par SAOME et non en tant que dossier distinct.

2.6. APPUI CORDINATION DE PARCOURS PLATEFORME TERRITORIAL D'APPUI	
Définitions	**Complexité** Le législateur est venu consacrer et définir la notion de « **parcours de santé complexe** » au sein de l'article 74 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016 : « *le parcours de santé est dit complexe lorsque l'état de santé, le handicap ou la situation sociale du patient rend nécessaire l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux.* » Pour la HAS[1] : *« Une **situation complexe** peut être définie comme une situation dans laquelle la présence simultanée d'une **multitude de facteurs**, médicaux, psychosociaux, culturels, environnementaux et/ou économiques sont **susceptibles de perturber ou de remettre en cause la prise en charge d'un patient, voire d'aggraver son état de santé.** Le patient se trouve ainsi exposé à un **risque accru d'hospitalisation non-programmée et de ruptures dans son parcours**. »*
Objectif opérationnel	*« Assurer aux médecins un appui à la coordination des parcours complexes des patients »*
Actions	*« Co-construire en lien avec la PTA de nouveaux PPS (expérimentation d'un PPS addicto) et outils d'aide à la prise en charge relevant du champ de l'addictologie en interaction avec la santé mentale.* *Transmettre à la PTA les outils du réseau SAOME : référentiels de prise en charge/arbre décisionnel/outils d'aide à la pratique et de décision médicale etc.* *Poursuivre l'organisation de la PTA vers un fonctionnement en guichet unique.* *Intégrer et adapter à la mission d'appui à la coordination des parcours en situation complexe de la PTA, le PPS du réseau SAOME.* *Contribuer à évaluer la situation et les besoins en matière d'accompagnement sanitaire et/ou sociale des patients en situation complexe identifiés par la PTA.* *Contribuer au suivi des situations individuelles complexes relevant du champ de l'addictologie en interaction avec la santé mentale dans le cadre du guichet intégré de la PTA. »*
Résultats 2021 processus 1 : **S'impliquer dans la PTA974 au titre de composante** **S'impliquer dans**	En 2021, 58 séances de travail, impliquant la cellule coordination du réseau de santé sur le fonctionnement de la plateforme ont été mises en place, aussi bien au niveau stratégique entre les directions des composantes, mais aussi au niveau des équipes de terrain. **Processus communs (5 rencontres) :** Travaux sur la thématique des ruptures de parcours / dysfonctionnement de l'offre de soin : 5 séances **Outils communs** Outils communs utilisés dans le cadre de la plateforme COVID **Gouvernance (53 rencontres) :**

la PTA974 au titre de composante	• Instances : 2 Conseil d'administration & 1 assemblée générale de l'association OIIS Appui • Préfiguration du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) : - 44 séances de travail, préfiguratrices du DAC, - 6 réunions globales des équipes des composantes de la PTA) Une proposition concertée de schéma opérationnel a été faite à l'ARS Réunion, le 02/09/21 dans laquelle : • Une association sera créée pour porter les 2 projets DAC et ETP • Le schéma opérationnel du DAC intègrera les équipes et activités de REUCARE, RP974, MAIA et l'équipe opérationnelle de la PTA • SAOME reste une structure ressource en addictologie, avec glissement d'un temps partiel de Référent Parcours qui intégrerait le DAC.
Résultats 2021 processus 2 : **Apporter une expertise métier ; partager *les outils du réseau SAOME***	La thématique des addictions étant spécifique et transversale sur le territoire réunionnais, il est nécessaire de sensibiliser les acteurs de terrain des équipes des composantes de la PTA à l'addictologie. **1 sensibilisation** a été effectuée dans le cadre d'échanges de compétences avec les composantes de la PTA (REUCARE, RUN APPUI, RP974, MAIA). **Lors de cette séance, il a été remis aux équipes des outils d'orientation de SAOME (Annuaire de l'addictologie, plaquette des numéros utiles, plaquettes e présentations des acteurs de l'addictologie à La Réunion)**
Résultats 2021 processus 3 : **Informer et orienter les professionnels**	Pour l'année 2021, la cellule de coordination du réseau SAOME a orienté **dans 99 occasions, dont 52 professionnels** et **47 personnes concernées ou entourage**, sur les ressources addictologiques du territoire. **508 orientations ont été proposées**. Près de **85% des orientations ont été effectuées au profit des établissements hospitaliers et médico-sociaux** (193 vers les établissements hospitaliers, 238 vers les établissements médico-sociaux et 77 vers les associations d'entr'aide)
Résultats 2021 processus 4 : **Appui à la coordination de parcours**	La cellule de coordination du réseau SAOME a participé à 15 réunions de coordination de la PTA (STAFF) autour de situations de patients inclus dans la PTA, présentant, entre autres, des problématiques addictives. • 15 « staffs PTA » en commun avec les équipes de terrain de la PTA (Run Appui, MAIA, REUCARE) dans le cadre de la remontée et de l'analyse des activités du guichet PTA, ainsi que le suivi des dossiers des patients inclus ou à inclure ; • 41 temps de gestion du guichet unique de la PTA (0800-444-974), (de 8h à 18h) ; • 2 visites à domicile de patients, conjointes avec RUN Appui pour une évaluation multidimensionnelle ont été effectuées ; • 1 réunion de concertation pluridisciplinaire dans le cadre de la continuité d'une des visites ;

	• De plus la cellule a participé à 2 séances de travail de la communauté territoriale de santé mentale CTSM.
Perspectives 2022	Les défis du DAC sont considérables. Parallèlement au double challenge d'installer une gouvernance rénovée et de rassembler un volume substantiel de ressources humaines, la pression est forte en matière de services rendus attendus. Cette nouvelle organisation devra : • prendre appui sur l'expérience de la Plateforme Territoriale d'Appui et savoir modéliser, optimiser, déployer ; • construire sa polyvalence pour être en mesure d'accueillir toutes les situations qui lui seront confiées ; • s'adapter à de nouveaux publics en intégrant l'appui aux personnes et leurs aidants ; • interagir encore avec son environnement, comme par exemple le secteur du handicap ou de la santé mentale ; • intervenir à l'échelle départementale autant qu'en proximité ; • développer un système d'information adapté aux objectifs. Le DAC est attendu, dès sa mise en œuvre, sur des aspects qualitatifs importants : • apporter des réponses dans une temporalité acceptable dans un contexte de complexité, • soulager rapidement le sollicitant dans sa demande d'appui, • améliorer la santé du bénéficiaire ou, a minima, en éviter l'aggravation, • accroître l'autonomie de tous par transfert de compétences, • interroger son propre fonctionnement dans un souci d'amélioration continue de la qualité (analyse des processus mis en œuvre, de l'organisation et des effets des actions pour les personnes accompagnées). Aussi, SAOME propose : 1. De doter le DAC d'une compétence en addictologie pour les missions d'appui à la coordination des parcours, ceci par la mise à disposition d'un infirmier coordinateur 2 jours par semaine (0,4 ETP) ; 2. D'interagir avec le DAC, sous forme d'appuis définis dans une convention de partenariat identifiant les rôles respectifs du DAC et de SAOME. Les différents volets de l'articulation SAOME/DAC seront à définir concrètement.

2.7. APPUI AUX COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE « CPTS »	
Définitions	**La CPTS est une forme de coordination** constituée de l'ensemble des acteurs de santé (professionnels de santé de ville, qu'ils exercent à titre libéral ou salarié ; des établissements de santé, des acteurs de la prévention ou promotion de la santé, des établissements et services médico-sociaux, sociaux…) qui souhaitent « *se coordonner sur un territoire, à leur initiative – autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes : organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire, coopération entre médecins et infirmiers pour le maintien à domicile…*» Loi de janvier 2016 de modernisation du système de santé
Objectif opérationnel	*« Accompagner les professionnels de santé dans une approche territoriale en matière d'ESP et de CPTS »*
Actions	***« Accompagner la définition et la rédaction des projets de santé d'ESP et de CPTS »***
Résultats 2021 processus 1 : **Mobiliser l'appui des compétences de SAOME en faveur des CPTS sur les domaines d'expertise du Réseau d'Addictologie**	En 2021, **2 projets accompagnés** • Accompagnement CPTS Nord – groupe thématique prévention des addictions. • Appui au recrutement CPTS Sud-ouest **Pour la CPTS Nord :** 147 heures d'appui (soit 2 x 63h temps coordinateurs, 14h temps de direction, 7h temps coordinateur médical) Types d'appuis : • Séances de travail internes sur les documents (15 sessions) • Participation à 2 ateliers animés par Verso Consulting (définition de projet et relecture de fiches d'actions) • Animation du groupe de travail « addicto » (1 groupe de travail pour réflexion, affinement et rédaction des fiches d'actions prioritaires dans le cadre de la mission prévention des addictions) • Participation à l'assemblée générale constitutive de la CPTS • Apport d'expertise addictologique au groupe de travail, ainsi qu'à verso consulting dans la connaissance fine des acteurs et actions existantes, ainsi que la priorisation des problématiques en lien avec le diagnostic de territoire (objectif : éviter les doublons d'actions et d'acteur sur le territoire, et cohésion avec les recommandations actuelle en termes d'interventions auprès du public).

	Pour la CPTS Sud-Ouest : • Un flash d'information • Relais du questionnaire CPTS
Perspectives 2022	**CPTS nord :** Dans la continuité des travaux effectués en 2021, SAOME se propose d'accompagner le déploiement des actions retenues dans son projet. Ainsi, il sera à définir, via un conventionnement avec cette dernière, l'amplitude d'intervention et le degré d'accompagnement attendu de SAOME. Ce partenariat devrait permettre de créer une dynamique et faciliter l'implication des acteurs dans le domaine de l'addictologie. **CPTS Sud-ouest :** Bien que l'addictologie ne soit pas intégrée dans les axes prioritaires d'intervention, il a été proposé de collaborer sur une expérimentation de sevrage ambulatoire de consommation d'alcool, en impliquant les professionnels libéraux volontaires de cette CPTS. La cellule expertise de SAOME se tiendra à la disposition des autres CPTS qui souhaiteraient intégrer l'addictologie dans le projet de santé (axe prévention ou parcours)

III. OBSERVATION DES ADDICTIONS

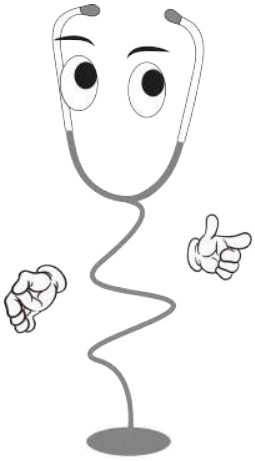

Améliorer la connaissance des consommations de substances psychoactives dans les départements d'Outre-mer (DOM).

OBSERVATION DES ADDICTIONS

Définitions	L'OFDT* analyse les évolutions constatées parmi les populations d'usagers et les facteurs associés aux usages : **TREND (Tendances Récentes et Nouvelles Drogues)** s'attache à détecter les phénomènes émergents en matière de produits, d'offre, de modes d'usage et de profils de consommateurs dans le champ des drogues illicites, en s'appuyant notamment sur un réseau de sites jouant le rôle de coordinations* locales. **SINTES (Système d'Identification National des Toxiques Et Substances)** assure, dans une perspective de santé publique, une veille relative aux substances nouvelles ou en circulation et mène des investigations sur certains produits. Les dispositifs Trend et Sintes s'inscrivent dans les axes de politique nationale définis dans l**e Plan National de Mobilisation Contre les Addictions (2018-2022), de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives – MILDECA :**
Objectif opérationnel	*« Améliorer la connaissance des consommations de substances psychoactives dans les départements d'Outre-mer (DOM). »*
Actions	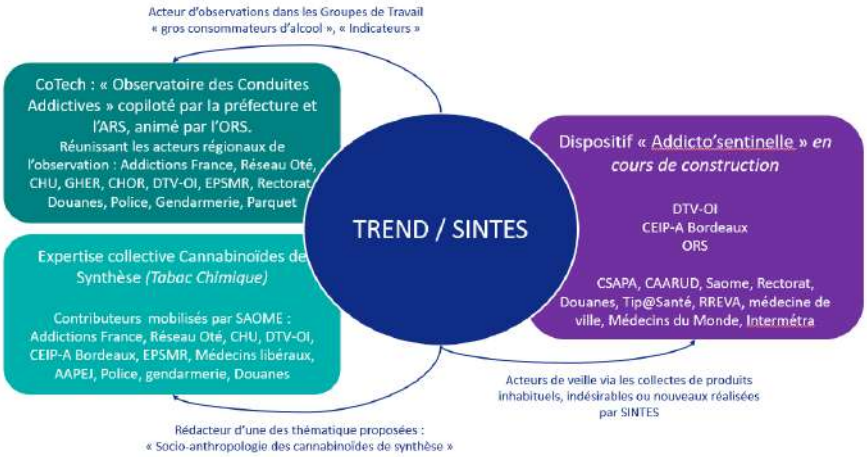
Résultats 2021 processus 1 : **Installer les dispositifs**	Recrutement d'une cheffe de projet TREND-SINTES (0,6 ETP) Recrutement d'une responsable d'observation (0,2 ETP) par le Réseau Oté ! Réunions de lancement entre SAOME et le Réseau Oté Création d'outils de présentation pour informer les usagers des structures de premier accueil d'une étude portant sur leurs histoires de consommation et leurs expériences des produits psychoactifs Identification des structures relais et proposition de travail en collaboration : 31 présentations de TREND + 1 infolettre (532 ouvreurs dont 150 médecins) Formation des observateurs et collecteurs : 6 séances

	Validation des encodages sur logiciel Nvivo et validation continue des avancées par l'OFDT
Résultats 2021 processus 2 : **Coordonner le dispositif TREND**	Trois espaces de consommations sont identifiés pour déployer les observations et analyses : - Espaces festifs (free party, festivals, kabars, boîtes, etc.) - Espaces urbains « dégradés » : quartiers populaires - Espaces ruraux et enclavés : écarts et « hauts » de La Réunion (en priorité la zone Ouest de l'île) Les lieux de vie des usagers en situation de grande précarité (squats, public à la rue, public accompagné par le CAARUD …) seront observés qu'ils soient situés dans les espaces urbains ou dans les écarts / Hauts. Réalisations 2021 : • 1 soirée interprofessionnelle : « *Les effets de la crise sanitaire sur les usagers de drogues et les addictions : connaissances et retours d'expérience* » : 17 participants • Accueil de l'OFDT à La Réunion – Visites institutionnelles et partenariales (décembre) • 25 observations et 5 entretiens d'usagers ont été réalisés : • 10 entretiens de professionnels, 9 réunions et 1 groupe focal sur les nouvelles tendances en addiction (58 professionnels)
Résultats 2021 processus 3 : **Coordonner le dispositif SINTES**	Concernant plus spécifiquement le dispositif SINTES, des collecteurs recrutés parmi les structures du champ des addictions sont identifiés. SINTES à La Réunion, à l'instar des coordinations nationales, s'intègre dans un système d'alerte et de toxicovigilance national et européen, en lien avec le CEIP-A de Bordeaux, centre de référence pour le territoire réunionnais. En 2021, 11 collectes SINTES effectuées
Résultats 2021 processus 3 : **Contribuer à l'étude sur les consommateurs excessifs d'alcool**	**1. Participation au lancement d'un comité technique « Observatoire des conduites addictives »** • Réunion du 08 juillet 2021 • Identification des axes de recherches prioritaires pour l'ARS/Préfecture **2. Coordination avec l'ORS sur le protocole d'étude** • Réunion de coordination avec l'ORD le 7 octobre 2021 • Préparation d'une présentation commune en vue du CoTech « Étude consommateurs excessifs d'alcool » • CoTech « Étude consommateurs excessifs d'alcool », le 18 octobre 2021

	• Amendement et validation du compte-rendu du CoTech « Étude consommateurs excessifs d'alcool »
Perspectives 2022	• **Rédiger le rapport d'analyse basé sur les données collectées en 2021 dans le cadre du dispositif TREND ;** • Développer le réseau d'observations, augmenter le nombre d'observateurs ; • Consolider et développer les dispositifs TREND et SINTES dans le milieu festif réunionnais • Définir les problématiques spécifiques d'analyse de TREND pour 2022 avec l'OFDT ; • Communiquer sur les dispositifs TREND et SINTES auprès des acteurs directs et indirects du champ de l'addiction ; • Consolider les liens existants avec les différents partenaires des dispositifs ; • Collaborer avec le SCL de La Réunion pour l'analyse des collectes SINTES locales via une convention entre l'OFDT et la DGCCRF-DGDDI • Participer au lancement de l'étude sur les usagers d'alcool en collaboration avec l'ORS

IV. OCEAN INDIEN

Mettre en œuvre des programmes de marketing social initiés au niveau régional ou national

4.1. Animation d'une dynamique « usages et addictions» dans l'océan Indien	
Définitions	La dynamique collective océan Indien réunit les acteurs des champs d'intervention concernés par l'addictologie de La Réunion, Mayotte, Madagascar, Les Seychelles, l'Île Maurice et l'Union des Comores. Elle favorise une approche transfrontalière et transdisciplinaire en vue de contribuer à améliorer la prise en charge des usagers dans la zone. Structurer et encourager la coopération régionale est le corollaire à l'empowerment indispensable en vue d'agir simultanément sur différents leviers : prévenir, repérer, soigner, accompagner mais aussi assurer une veille des phénomènes émergents, limiter les effets de cloisonnement.
Objectifs	*« - Permettre aux acteurs de s'identifier, cerner leurs complémentarités, faire naître et/ou entretenir des synergies et encourager les échanges multidisciplinaires entre les territoires de l'OI;* *- Soutenir l'empowerment par des échanges de pratiques et/ou l'apport d'expertise. »*
Actions	*« La dynamique océan Indien repose sur :* • *la création et la participation à des occasions d'échanges, avec partages de connaissances,* • *la mise en lien de façon générale, mais aussi au cas par cas* • *la réponse aux besoins spécifiques,* • *La tenue d'un séminaire de travail a été désignée comme le point d'orgue autour duquel structurer la dynamique de l'empowerment OI* • *la facilitation de l'accès à l'information. »*
Résultats 2021 processus 1 : **Faciliter l'accès à l'information**	➔ **Colloque E-Add : création d'une session OI** Le E-Add est un e-congrès national sur les addictions destiné aux professionnels de santé. SAOME s'est rapproché de l'organisateur - SOS Addictions, en vue d'intégrer une session ultramarine à l'événement. L'objectif est d'amener les acteurs de l'OI à suivre ce colloque digitalisé, et capter leur intérêt notamment par un sujet d'appel en lien avec l'océan Indien. La pandémie a compliqué la mise en place logistique de l'événement. Il a fallu pallier l'impossibilité de se déplacer par des enregistrements des intervenants à distance. SAOME a coordonné ces interventions et suivi les enregistrements en mars 2021. SAOME a par ailleurs assuré la diffusion de l'information via relai sur l'Addictothèque, dans l'Infolettre et par mails personnalisés dans la zone OI.

	➔ **Montée en compétence des acteurs de la zone et identification des interlocuteurs entre eux :** L'entretien de la dynamique OI a été assuré par la proposition régulière d'événements digitalisés autour de thématiques clés pour les acteurs de la zone. Ce sont ainsi 3 webinaires montés par SAOME et 4 co-portés par SAOME et une société savante qui ont été montés (programme, mise en lien d'intervenants, animation et logistique) pour favoriser la montée en compétence des acteurs de la zone, l'interconnaissance et les échanges. Faciliter l'accès à l'information dans le cadre de la dynamique océan Indien passe également par la diffusion de l'infolettre mensuelle et de flashs d'information, notamment ceux de Mayotte. L'Addictohèque (anciennement PEIDD) est à disposition de l'ensemble des professionnels de la zone OI. (voir synthèse « Montée en compétences des acteurs » et « Communication ») **Résultats 2021** • Webinaires co-portés : en moyenne, 36 inscrits par webinaire, dont 6 de l'OI. • Webinaires organisés par SAOME : en moyenne, 43 inscrits par webinaire, dont 6 de l'OI. Chacun de ces événements est proposé en replay pour pallier les difficultés de connexion ou indisponibilité, sur l'Addictothèque. L'infolettre a notamment relayé 32 articles sur des actions et informations spécifiques ou accessibles aux acteurs mahorais (colloques, webinaires, appels à projets, initiatives locales…) auprès de 374 abonnés à Mayotte. L'Addictothèque propose des rubriques spécifiques d'accès à l'information aux acteurs et décideurs de Mayotte : - État des lieux : 2 nouveaux articles en 2021 (bulletin de santé publique, bilan de l'Académie de Mayotte), - Politiques publiques : 1 nouvel article sur l'adaptation du code de la santé publique à Mayotte concernant la lutte contre l'alcoolisme, - Agenda : valorisation de 11 actions accessibles aux acteurs de Mayotte, - Initiatives locales : relais de 4 informations (présentation de programme de prévention, ouverture de structure…), - Appels à projets : relais des AAP des institutions locales en lien direct ou indirect avec les usages et addictions, - Annuaire des 20 acteurs référencés en lien avec les usages et addictions
Résultats 2021 processus 2 :	➔ **Séminaire de travail océan Indien :** La dynamique addictologique océan Indien poursuit l'objectif de se décliner au sein de groupes de travail autonomes et propres à chacun des territoires.

Création et participation à des occasions d'échanges, avec partages de connaissances.	Animé par deux référents, chaque groupe local rassemblera régulièrement les champs concernés par la thématique addiction et devra relayer, coordonner et impulser la dynamique dans son territoire. Réunir les référents de tous les territoires en séminaire de travail est nécessaire pour échanger, mais également préciser les rôles et attendus de leur fonction, définir les finalités et modalités de leurs actions et interactions. L'événement initialement prévu en mars 2021 a été reporté et retravaillé à plusieurs reprises en raison : - de la difficulté d'obtention de certains devis (billets d'avion notamment), - des restrictions sanitaires variables qui impactent les réunions en présence et la logistique, - les délais d'instruction du dossier par La Région Réunion (compter 6 mois) et l'impact sur la disponibilité des fonds. En l'absence de visibilité sur l'allègement des mesures sanitaires, une nouvelle formule a été envisagée pour cet événement : la mise en place de points focaux par territoire qui permettraient aux acteurs ne pouvant se rendre à La Réunion d'assister au séminaire de travail en visio, en se réunissant au sein de leur territoire. Avec maintien de l'événement à La Réunion pour les participants ayant la possibilité de s'y rendre. • Plusieurs réunions menées avec la Région Réunion à des fins de : points d'étapes et budgétaires, évaluation des partenariats possibles avec les antennes de Région, relais diplomatiques dans la zone • Réunions de coordination avec les Antennes de Région dans la zone et recueil de données • Rencontre et échanges avec la mission diplomatique de La Réunion • Mise à jour des interlocuteurs en raison des turnovers institutionnels
Perspectives 2022	Mettre en œuvre le séminaire de coopération qui réunira, à La Réunion des acteurs de la zone océan Indien autour de préoccupations communes. Il s'agira de : • Finaliser le dossier de subvention et suivi d'instruction après envoi à La Région, • Coordonner l'événement, • Coordonner les productions attenantes au séminaire de travail destinées à pérenniser la dynamique : spots post séminaire, book souvenir contenant les abstracts des plénières et rappel du profil des intervenants, et trombinoscope, les actes synthétiques, les conclusions du séminaire de travail, etc… Mettre en place un comité éditorial, composé d'acteurs impliqués à Mayotte, afin de définir la ligne éditoriale selon les besoins locaux.

4.2. #MOIS SANS TABAC 976	
Définitions	#MoisSansTabac Le «#MoisSansTabac » s'inspire d'un dispositif anglais appelé « Stoptober » mis en oeuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 28 jours. A l'issue de ces 28 jours, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative.
Objectif opérationnel	« Renforcer l'information de la population et des acteurs de santé dans le champ des addictions »
Actions	*« Mettre en œuvre des programmes de marketing social initiés au niveau régional ou national »*
Résultats 2021 processus 1 : Identification des acteurs susceptibles de mettre en place des actions	**Indentification** SAOME a identifié 448 acteurs et 4 financeurs potentiels en se référant aux différentes bases de données : • Annuaire des acteurs via l'addictothèque ; • La connaissance du réseau ; • La base de données hébergée sur Send in blue ; **Recrutement de partenaires** • 18 partenaires identifiés (vs 12 en 2020) ; • Sur 12 partenaires 2020, 10 ont renouvelé en 2021. Le turn over est la cause principale du non-renouvèlement des deux autres partenaires de 2020. A noter que 8 partenaires sont présents à chaque édition #MoisSansTabac depuis 2017 ; ce qui montre la fidélisation au dispositif ;
Résultats 2021 processus 2 : Valorisation et communication autour du dispositif	**SAOME a mis en place différentes stratégies pour communiquer sur le #MoisSansTabac** • Réunion d'information collective au bénéfice des acteurs ; • Rencontre de partenaires en individuel ; • Lancement d'un concours #MoisSansTabac ; • Création et diffusion de 2 flashs d'information ; Au total, SAOME a réalisé 16 actions de communication et a sensibilisé 1324 acteurs. • Présentation des outils du dispositif et organisation de points relais sur le territoire (14 présentations au bénéfice de 127 acteurs) ; • Liens avec la presse ; • Création de supports pédagogiques/communication (set de table #MoisSansTabac, affiche, masques) ; • Réalisation de capsules vidéo (3989, activité physique, nutrition, kit du dispositif). Ces vidéos ont recueilli plus de 20 000 vues ;

	• Animation d'un réseau social (52 publications, 68464 personnes touchées, 7474 interactions, 93 partages, 361 membres du groupe, 198 abonnés à la page).
Résultats 2021 processus 3 : Montée en compétences des acteurs	SAOME a formé 28 partenaires aux fondamentaux en tabacologie et sevrage tabagique (vs 3 en 2020). Une note de 4.8/5 a donné une tendance d'appréciation de ces temps de montée en compétences (sensibilisation aux acteurs tout venant, soirée interprofessionnelle au bénéfice des professionnels de santé libéraux et sensibilisation au bénéfice des IDE scolaires) ;
Résultats 2021 processus 4 : Accompagnement méthodologique des porteurs d'action	**SAOME a accompagné les partenaires de Mayotte sur différents aspects :** • Participation aux réflexions sur les actions ; • Définition d'une fiche action ; • Préconisations pour inviter le grand public à participer ; • Appui logistique pour la réalisation des capsules vidéo ; • Appui technique pour la création d'affiches ; • Propositions d'outils spécifiques (vidéos, quizz, …) ; • Présentation des outils d'aide à l'arrêt du tabac ; • Orientation vers des acteurs du territoire ; • Création et diffusion d'un tableau partagé des actions locales afin de créer une dynamique territoriale ; • Valorisation de l'action et saisie sur OSCARS ; • Diffusion de communications spécifiques telles que 2 flashs d'information Au total, SAOME a réalisé **41 accompagnements méthodologiques** au bénéfice des partenaires du #MoisSansTabac
Résultats 2021 processus 5 : Suivi et évaluation	**Échanges avec les instances** • 15 échanges avec l'ARS et la Préfecture de Mayotte ; • 2 réunions des ambassadeurs + 1 atelier pratique entre ambassadeur ; • De multiples échanges avec SpF. **Bilan** • 367 inscrits sur T.I.S. depuis 2016 (39 en 2021) ; • 24 actions mises en place, dont la majorité sont des actions de communication ; • Le nombre d'inscrits à Tabac Info Service n'est pas un indicateur pertinent sur le département de Mayotte au regard de la barrière de la langue et la disponibilité aux outils technologiques ; • Toutefois nous notons une concordance entre le nombre d'actions et le nombre d'inscrits à T.I.S., excepté pour les années 2018 et 2019 ; deux années où le village #MoisSansTabac était présent sur deux sites (2 par an). Ces évènements sont majeurs pour valoriser et communiquer le dispositif à l'échelle départementale.
Perspectives 2022	Renouveler le dispositif #MoisSansTabac sur Mayotte.

	Renforcer le partenariat avec les nouveaux acteurs 2021 et poursuivre la dynamique avec ceux impliqués depuis 2017 ; Définir un partenariat avec la première structure de soins en addictologie de Mayotte ; Renforcer la dynamique sur les réseaux sociaux type Facebook ; Définir une réelle stratégie de formation au bénéfice des professionnels de santé.

CONCLUSIONS

Depuis son installation en 2013, SAOME anime une communauté d'acteurs dans le domaine de l'addictologie et répond à la mise en œuvre de la politique régionale et nationale de lutte contre les drogues et les conduites addictives dont les orientations sont définies dans les plans en cours[1].

Ensemble et pas à pas, administrateurs-partenaires, salariés et bénévoles œuvrent à la construction de l'outil-SAOME : bouquet de forces vives, jugées utiles au terrain comme aux décideurs, le réseau gagne en légitimité.

La Gouvernance de SAOME, quant à elle, rassemble, en son sein, les acteurs-clé de l'addictologie, de la santé mentale et des représentants de professions de santé libérales[2].

SAOME conduit différentes missions confiées par l'ARS Réunion mais également par d'autres institutions, que ce soit en Région (ARS Mayotte, Préfectures Réunion et Mayotte, Région Réunion) ou au National (MILDECA, Santé Publique France, Ministère de l'Outre-Mer).

Ces dernières années, l'animation de SAOME a déployé différents dispositifs :

- Un réseau de santé régional en addictologie ;
- Une cellule d'appui en prévention au bénéfice des acteurs et décideurs ;
- Une dynamique de coopération avec les acteurs de la zone océan Indien ;
- Une activité d'observation des tendances récentes et nouvelles drogues.

La restructuration de l'organisation territoriale des parcours de santé prévoyant la mise en place des dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes (DAC) est issue de la loi définissant la stratégie de transformation de notre système de santé (STSS), « Ma santé 2022 » (article 23).

Celle-ci induit, à l'horizon 2022, l'unification des trois réseaux de santé – dont SAOME, au même titre que les MAIA[3] et la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA).

La participation de SAOME à la mise en place de ce service d'appui unifié au bénéfice des professionnels mais aussi des patients et de leur entourage, pour toute situation jugée complexe, quels que soient l'âge ou la pathologie de la personne, interroge le devenir, voire l'existence de SAOME.

Si SAOME perçoit positivement la perspective d'une fusion partielle au sein du futur DAC en ce qu'elle lui reconnaît et valorise ses compétences et savoir-faire en addictologie, elle estime qu'une intégration totale laisserait en jachère tout un pan de missions à vocation régionale.

Suite aux différents échanges avec la Directrice de l'Animation Territoriale et des Parcours de Santé (DATPS) de l'ARS[4], et aux travaux menés entre les membres de son Conseil d'Administration[5], SAOME propose devenir le Centre de Ressources et d'expertises sur les usages et pratiques addictives (CRE), aux côtés des acteurs locaux de l'Addictologie et des champs associés.

Son objectif général consistera à **PROMOUVOIR LA SANTÉ PAR LA PRÉVENTION, LA RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA RECHERCHE DANS LE CHAMP DES USAGES ET PRATIQUES ADDICTIVES, NOTAMMENT PAR LA MISE EN SYNERGIE DES ACTEURS ŒUVRANT A LA RÉUNION ET PLUS LARGEMENT DANS L'OCÉAN INDIEN.**

Dès janvier 2022, SAOME propose d'être le Centre de Ressources et d'Expertises sur les usages et addictions, privilégié, identifié, mobilisable et reconnu par ses pairs ; le dispositif visera à animer des **dynamiques de communication** autour de **quatre autres orientations stratégiques**, interactives et complémentaires, en s'appuyant sur une **mission préalable et transversale d'observation.**

[1] Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives, Plans régionaux de santé 2018 / 2028 (Réunion et Mayotte), Plan régional de réduction du tabagisme 2108 / 2022, feuille de route établie par la Préfecture Réunion 2018/2022

[2] CHU, CHOR, GHER, EPSMR, Les Flamboyants, Réseau Oté, ANPAA, FRAR, URPS médecins, IDE et pharmaciens…

[3] Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie

[4] 16/12/2019, 25/08/2020, 10/12/20, 03/06/21, 02/09/21, 20/10/21, 18/11/21, 03/12/21, 09/12/21

[5] 10/05, 07/04, 19/08 (CA), 24/08, 27/08, 08/09, 15/09, 22/09, 29/09 (Bureau), 06/10, 13/10:2021

Nous remercions l'ARS OI de son soutien et l'assurons du sérieux avec lequel nous dirigeons nos efforts pour remplir notre mission.

Mme Stéphanie BARONNE

Directrice de SAOME

[i] https://www.linkedin.com/company/saome-sante-addictions-outre-mer